



COMMUNE DE ROCHE

PREAVIS N° 50/2016
de la Municipalité au Conseil communal
relatif au

**RAPPORT DE GESTION
EXTRAIT DE COMPTES
2015**



Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi sur les communes (LC) du 28 février 1956, de l'article 34 du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984, et des articles 98ss du règlement du Conseil communal de Roche du 12 mai 2014, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre son rapport annuel sur la gestion des biens communaux pour l'année 2015, ainsi que les comptes de l'année 2015.

Remarque liminaire

Suite aux divers changements intervenus au sein de la Municipalité et de son organisation durant l'année 2015, les chapitres du présent rapport de gestion sont organisés selon la répartition des dicastères en vigueur au 31 décembre 2015 (pour plus de détails, voir ch. 1.1.2.1 ci-après).

Préambule

Roche est une commune avec une activité ainsi qu'un développement urbain bien au-dessus de la moyenne des autres communes de notre canton.

Pour 2015, l'effort principal de la Municipalité a porté sur les dossiers tels que la mise en conformité du règlement sur la vente d'eau lié à la nouvelle loi sur la distribution de l'eau, mais également le règlement sur l'élimination et le traitement des eaux usées, les diverses négociations financières État-communes principalement liées aux implications de la nouvelle péréquation, l'impact de la LAT sur le PGA et la mise à jour du plan directeur cantonal v4, la réforme de la fiscalité des entreprises RIE3 et son impact, l'accueil parascolaire (UAPE), la mise en place d'une nouvelle association scolaire intercommunale et la construction d'un nouveau collège, la défense de divers projets de mobilité, l'élaboration du nouveau PPA des Vernes, le fastidieux décompte du PPA Grand Cercllet, le suivi du projet Agglo, l'actualisation du plafond d'endettement, les travaux préparatoires pour la nouvelle station de traitement des Lizettes, le suivi des diverses promotions et projets en développement, les divers travaux et aménagement routiers, et bien d'autres... !

La Municipalité a pris les contraintes liées à la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire très au sérieux et a engagé très rapidement plusieurs mesures afin de ne pas perdre les droits à bâtir de ses territoires. Elle a également reçu plusieurs propriétaires fonciers privés afin de les conseiller et accompagner dans leurs démarches et prises de décision. Plusieurs communications sur le sujet ont été faites au conseil communal ainsi qu'à la commission des finances et de gestion. La pérennisation du développement ainsi que des démarches futures seront à mettre à jour dans le dossier du Plan Général d'affection (PGA) de la commune en 2016/2017.

La Municipalité s'est vue amputée d'un de ses membres pour raison de santé en milieu d'année. Elle a dû revoir la répartition de ses dicastères et tenir ses engagements et implications sur les dossiers susnommés en sous-effectif.

Pour la cinquième clôture des comptes de la législature (2011 – 2016) et sur le plan de la gestion pure du ménage communal, l'année 2015 peut être qualifiée d'équilibrée et stable. La commune a pu faire face à l'ensemble de ses charges de fonctionnement et assumer ses amortissements ordinaires.

TABLE DES MATIÈRES

1.	Rapport de gestion	5
1.1	Autorités	5
1.1.1	Conseil communal.....	5
1.1.2	Municipalité	5
1.1.3	Relations avec la préfecture	7
1.1.4	Relations intercommunales et régionales	7
1.2	Administration générale et finances.....	8
1.2.1	Cérémonies et manifestations diverses.....	8
1.2.2	Personnel communal	8
1.2.3	Office de la population	9
1.2.4	Finances, impôts et taxes.....	11
1.2.5	Services industriels, service des eaux, eaux usées	13
1.2.6	Communication et information - Informatique et internet.....	13
1.2.7	Aménagement du territoire.....	14
1.3	Enseignement, mobilité et citoyenneté	15
1.3.1	Ecoles	15
1.3.2	Jeunesse et petite enfance	15
1.3.3	Mobilité et transports.....	15
1.3.4	Musée suisse de l’orgue	16
1.3.5	Bienvenue chez vous	16
1.3.6	Naturalisations.....	16
1.3.7	Intégration – Classe de français.....	16
1.4	Sécurité et domaines	18
1.4.1	Police-secours, sécurité publique	18
1.4.2	ORPCi	18
1.4.3	SDIS du Haut Lac	18
1.4.4	Signalisation routière.....	19
1.4.5	Domaines et terrains communaux	19
1.4.6	Forêts	19
1.4.7	Vignes.....	19
1.4.8	Digues et cours d’eau	19

1.5	Services sociaux, patrimoine et culture.....	20
1.5.1	Personnes âgées	20
1.5.2	Services sociaux et action sociale	20
1.5.3	Sociétés locales.....	20
1.5.4	Affaires culturelles et manifestations.....	20
1.6	Travaux	21
1.6.1	Voirie, déchets	21
1.6.2	Routes	21
1.6.3	Gérances des bâtiments communaux et infrastructures sportives.....	21
1.6.4	Police des constructions	21
1.7	Suivi des vœux de la commission de gestion (gestion 2014)	22
1.8	Liste des abréviations	25
2.	Comptes 2015.....	26
2.1	Tableaux.....	26
2.1.1	Comparaisons avec le dernier exercice	26
2.1.2	Résultat de l'exercice 2015.....	27
2.1.3	Récapitulation des charges et recettes par nature.....	27
2.1.4	Amortissements.....	28
2.1.5	Attributions aux fonds de réserve	29
2.1.6	Prélèvements aux fonds de réserve	29
2.1.7	Recettes aléatoires	29
2.1.8	Péréquation et Réforme policière – décompte final 2014	30
2.1.9	Facture sociale – décompte final 2014.....	30
2.1.10	A noter que les investissements 2015 se sont élevés à :.....	31
2.2	Commentaires par comptes et rubriques.....	32
3.	Conclusions.....	38

1. RAPPORT DE GESTION

1.1 AUTORITES

1.1.1 Conseil communal

Durant l'année 2015, le Conseil communal s'est réuni à 5 reprises et a traité les 11 préavis suivants :

36/2015	Financement des travaux concernant l'aménagement piétonnier, la réfection et la création de 128 places de parc au lieu-dit « Prés-Clos »
37/2015	Réfection des sols de quatre vestiaires et du corridor de la Rotzérane
38/2015	Demande de crédit concernant le réaménagement de la rue du Grammont
39/2015	Préavis d'intention relatif à la vente des parcelles communales N° 9, 744, 747, 346 et 751
40/2015	Adoption du règlement de l'entente intercommunale du Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) du Haut-Lac et approbation de la convention intercommunale y relative
41/2015	Comptes et gestion 2014
42/2105	Règlement sur l'entretien des chemins communaux et autres ouvrages d'améliorations foncières en région rurale
43/2015	Arrêté d'imposition pour l'année 2016
44/2015	Fractionnement des parcelles communales N° 9 et 744 et vente de la parcelle N°744
45/2015	Demande de crédit concernant le changement du matériel informatique ainsi que du central téléphonique de l'administration communale
46/2015	Budget de fonctionnement pour l'année 2016

1.1.2 Municipalité

1.1.2.1 Mutations au sein de l'exécutif communal

Suite à la démission de Monsieur Cédric Blanc du collège municipal au 31 décembre 2014, Monsieur Rémy Roulet a été élu tacitement. Assermenté par le Bureau du Conseil communal le 17 février 2015, il est entré en fonction immédiatement. Dès lors, les dicastères ont été remaniés de la manière suivante :

LANZ Christophe, Syndic

Dicastère de l'administration et des finances (Remplaçant : Rochat Nicolas)

Administration générale / Personnel communal / Finances, impôts et taxes / Archives communales / Services industriels, service des eaux / Communications et informations / Aménagement du territoire

ROCHAT Nicolas, Vice Syndic

Dicastère de la sécurité et des domaines (Remplaçant : Hoffmann Eric)

Police-secours, sécurité publique / Organisation régionale de la protection civile (ORPCI) / Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) / Militaires / Signalisation routière / Équarrissage, denrées / Service des inhumations / Service des domaines et des terrains communaux / Forêts, inspectorat des arbres / Vignes / Dignes et cours d'eau

HOFFMANN Éric

Dicastère des travaux et de l'aménagement du territoire (Remplaçant : Roulet Rémy)

Voie, déchets / Routes / Éclairage public / Parcs, Jardins / Bureau technique, chantiers et cadastre SIT / Gérance des bâtiments communaux & Infrastructures sportives / Service des travaux, police des constructions / Urbanisme et environnement / Inspectorat des chantiers / Entretien des bâtiments communaux / Administration du cimetière

WEBER Patrizia

Dicastère de l'enseignement, de la mobilité et de la citoyenneté (Remplaçant : Lanz Christophe)

Formation & enseignement / Transports publics & scolaires / Service de la jeunesse et de la petite enfance / Réseau intercommunal – accueil de jour / École de musique / Musée Suisse de l'orgue / Citoyenneté

ROULET Rémy

Dicastère des services sociaux, du patrimoine et de la culture (Remplaçant : Weber Patrizia)

Hôpitaux, soins à domicile / Sécurité, santé au travail / EMS, personnes âgées / Services sociaux et action sociale / Police du commerce, PME / Sociétés locales USL / Affaires culturelles et manifestations / Culte & affaires religieuses

En automne, suite à de sérieux problèmes de santé, Monsieur Eric Hoffmann, municipal depuis de nombreuses années, a malheureusement dû annoncer sa démission avec effet immédiat le 14 octobre 2015. La Municipalité tient ici à le remercier de tout le travail accompli au cours de plusieurs mandats. Aujourd'hui, nous nous réjouissons que notre ancien collègue ait pu reprendre une partie de ses activités, en particulier la présidence de la SOCIR (Société coopérative immobilière de Roche) et poursuivre les projets de développement de logements à loyer modéré dans notre commune.

Conformément aux règles applicables sur les élections complémentaires en cas de vacance au sein d'une municipalité, la démission étant intervenue moins de six mois avant la tenue des élections générales, il n'a pas été possible de remplacer le municipal démissionnaire. La Municipalité a ainsi décidé que jusqu'au 30 juin 2016, les secteurs auparavant gérés par Monsieur Hoffmann seraient repris *ad interim* par Monsieur Rémy Roulet. La nouvelle répartition des dicastères est désormais la suivante, et ce jusqu'au 30 juin 2016 :

LANZ Christophe, Syndic

Dicastère de l'administration et des finances (Remplaçant : Rochat Nicolas)

Administration générale / Personnel communal / Finances, impôts et taxes / Archives communales / Services industriels, service des eaux / Communications et informations / Aménagement du territoire

ROCHAT Nicolas, Vice Syndic

Dicastère de la sécurité et des domaines (Remplaçant : Roulet Rémy)

Police-secours, sécurité publique / Organisation régionale de la protection civile (ORPCI) / Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) / Militaires / Signalisation routière / Équarrissage, denrées / Service des inhumations / Service des domaines et des terrains communaux / Forêts, inspectorat des arbres / Vignes / Dignes et cours d'eau

WEBER Patrizia

Dicastère de l'enseignement, de la mobilité et de la citoyenneté (Remplaçant : Lanz Christophe)

Formation & enseignement / Transports publics & scolaires / Service de la jeunesse et de la petite enfance / Réseau intercommunal – accueil de jour / École de musique / Musée Suisse de l'orgue / Citoyenneté (y c. Bienvenue chez vous)

ROULET Rémy

Dicastère des services sociaux, du patrimoine et de la culture – Reprise par intérim du dicastère des travaux (Remplaçant : Weber Patrizia)

Hôpitaux, soins à domicile / Sécurité, santé au travail / EMS, personnes âgées / Services sociaux et action sociale / Police du commerce, PME / Sociétés locales USL / Affaires culturelles et manifestations / Culte & affaires religieuses

Voirie, déchets / Routes / Éclairage public / Parcs, Jardins / Bureau technique, chantiers et cadastre SIT / Gérance des bâtiments communaux & Infrastructures sportives / Service des travaux, police des constructions / Urbanisme et environnement / Inspectorat des chantiers / Entretien des bâtiments communaux / Administration du cimetière

1.1.2.2 Séances

Durant l'année écoulée, la Municipalité a tenu 47 séances ordinaires, la dernière le 15 décembre 2015.

1.1.3 Relations avec la préfecture

L'inspection préfectorale annuelle s'est déroulée le 12 novembre 2015. Suite à la démission de Monsieur Robert Jaggi, la visite a été faite par Madame Patricia Dominique Lachat, nommée à ce poste dès le 1^{er} septembre.

Madame la préfète a pu constater la parfaite tenue des registres communaux et s'est déclarée tout à fait satisfaite de sa visite. La matinée s'est terminée, comme de coutume, par un sympathique repas en commun.

1.1.4 Relations intercommunales et régionales

La Conférence des syndics du district d'Aigle s'est réunie à 4 reprises, les 11 mars, 16 juin, 9 septembre et 2 décembre 2015, sous la présidence du préfet, respectivement de la préfète afin de traiter de divers objets, notamment de la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT).

La Conférence des syndics du Cercle de Villeneuve s'est quant à elle réunie trois fois au cours de l'année écoulée, traitant de sujets aussi divers que, par exemple, l'harmonisation des nouveaux règlements communaux sur l'eau potable, les eaux claires et usées, les cartes journalières CFF communales, mais aussi le futur collège intercommunal et le projet de création d'une association intercommunale en matière scolaire.

Enfin, la Municipalité a régulièrement été représentée par l'un de ses membres à diverses manifestations d'importance régionale.

1.2 ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

1.2.1 Cérémonies et manifestations diverses

Parmi les très nombreuses cérémonies et manifestations organisées par la Commune ou auxquelles elle était représentée, quelques-unes méritent une mention plus particulière :

1.2.1.1 Le 1^{er} de l'An

Les personnes présentes pour écouter les vœux des Autorités et partager le verre de l'amitié ont apprécié la présence d'un invité de marque en la présence d'un chamois sur les hauteurs de Ch'tillon.

1.2.1.2 La Fête au Village 2015

Tous les participants ont apprécié le cadre magique et magnifique du verger des Saulniers, bien aidé par une météo rayonnante... La Fête fut un succès jusque tard dans la nuit, dans une belle ambiance. Il serait bon de maintenir le tournus entre différents endroits du village.

1.2.1.3 Fête nationale du 1^{er} Août

La pluie s'étant invitée, la manifestation s'est déroulée à la Rotzérane. Les allocutions du Syndic, de Madame la pasteur ainsi que l'hymne national entonné a cappella par tous les participants, sous la direction de Mme Mireille Brönnimann, ont conféré un ton solennel au début de la cérémonie.

La journée s'est poursuivie par un repas et des saucisses préparés par l'USL, dans une ambiance fort sympathique. Force est cependant de constater que cette manifestation attire assez peu les habitants de moins de 35 ans, ce qui est fort dommage.

1.2.2 Personnel communal

1.2.2.1 Administration communale

La charge de travail de l'administration communale ne cesse de croître, en raison, d'une part de l'augmentation de la population, et d'autre part des exigences et délégations de tâches croissantes du canton.

Afin d'y faire face dans de meilleures conditions, les taux d'activité de la boursière et de la préposée au contrôle des habitants ont été augmentés de 60 à 75%, respectivement de 55 à 65% dès le 1^{er} janvier 2015.

1.2.2.2 Service voirie & travaux - Conciergerie

Un accident non professionnel a tenu l'un des collaborateurs de la voirie absent du travail durant près de 2 mois, tout d'abord à plein temps, puis à mi-temps. Son absence a pu être palliée par les collaborateurs restants, au prix d'heures supplémentaires.

L'absence maladie de 3 mois de l'une des concierges a été palliée, quant à elle, par le recours à une entreprise de nettoyage. Les horaires de travail étant principalement concentrés en dehors des heures scolaires pour le nettoyage des collèges, il s'est en effet avéré très difficile, pour ne pas dire impossible, de demander à ses collègues de la remplacer sur une aussi longue période.

1.2.2.3 Cours et formation continue

Madame Pilloud (Secrétaire municipale) a suivi comme chaque année la journée de cours organisée par l'Association vaudoise des secrétaires municipaux. Elle s'est également perfectionnée en suivant cours et séminaires dans le cadre de la journée du droit de la construction de l'Université de Fribourg.

Madame Ranzato (Préposée au service de la population) a participé à la réunion des utilisateurs BDI organisée par notre fournisseur de solutions métiers OFISA, ainsi qu'à la journée de l'Association vaudoise des contrôles d'habitants et bureaux des étrangers (AVDCH).

La rencontre 2015 de Sécurité au travail a vu la participation de Messieurs Chabloz, responsable de voirie, et Schneeberger, fontainier. Ce dernier a également assisté à la journée technique des distributeurs d'eau romands.

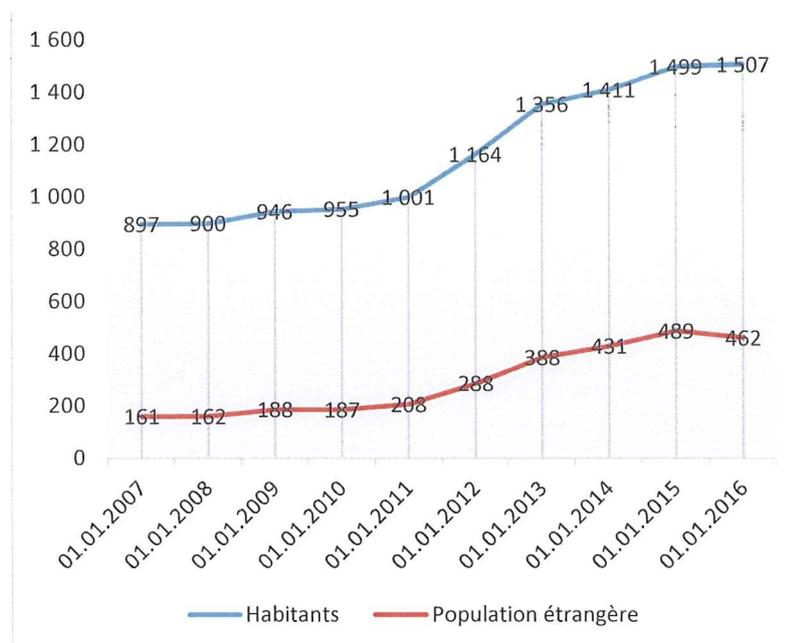
Enfin, Monsieur Bollat a participé à la formation dispensée par les Samaritains pour la réanimation cardio-pulmonaire et l'utilisation du défibrillateur installé à la Rotzérane.

1.2.3 Office de la population

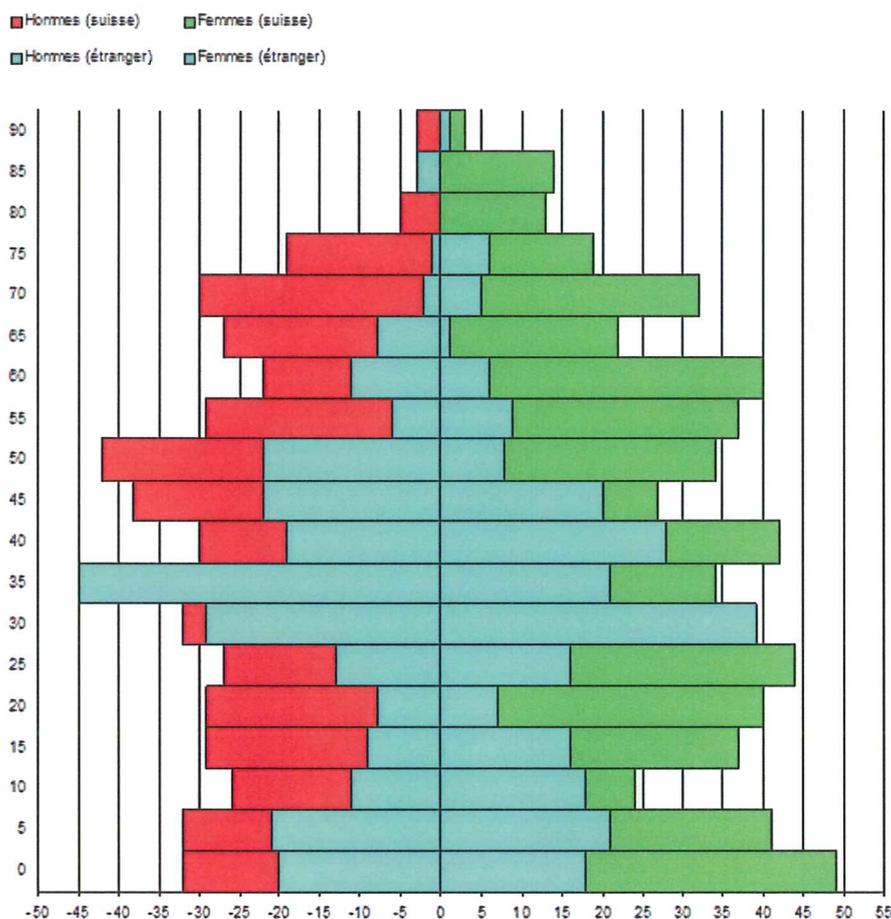
1.2.3.1 La population au 31.12.2015

Habitants	1507	(2014 : 1499)	+ 0.53 % par rapport à 2014 (8 habitants)
<i>dont</i>	1045	(2014 : 1010)	personnes de nationalité suisse
	462	(2014 : 489)	personnes de nationalité étrangère
Résidents secondaires	6	(2014 : 7)	
Nationalités	46	(2014 : 49)	
Ménages	642	(2014 : 625)	
<i>dont</i>	229	(2014 : 223)	ménages avec enfants

Graphique 1 : Evolution de la population



Graphique 2 : Pyramide des âges



Electeurs suisses	800	(2014 : 780)	
Electeurs étrangers	169	(2014 : 156)	(en matière communale, étrangers en Suisse depuis plus de 10 ans et dans le canton de Vaud depuis plus de 3 ans)

1.2.3.2 Quelques données entre le 1er janvier et le 31 décembre 2015

Mutations	698	(2014 : 595)	(arrivée, départ, naissance, décès, obtention de permis de séjour, mariage, divorce, reconnaissance en paternité, etc.)
<i>dont</i>	176	(2014 : 203)	arrivées
	198	(2014 : 158)	départs
	35	(2014 : 19)	changements de domicile
	23	(2014 : 27)	naissances
	7	(2014 : 11)	décès
	22	(2014 : 16)	mariages
	12	(2014 : 10)	divorces
	6	(2014 : 8)	séparations
Bourgeois de Roche	12	(2014 : 4)	naturalisations

1.2.4 Finances, impôts et taxes

Pour cette cinquième clôture des comptes de la législature et sur le plan de la gestion pure du ménage communal, l'exercice sous revue peut être qualifié d'équilibré avec toutefois un excédent de charges de CHF 19'164.-.

		Comptes 2014		Budget 2015		Comptes 2015	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1	ADMINISTRATION GENERALE	sFr. 1 430 867.13	sFr. 608 754.03	sFr. 1 398 321.75	sFr. 557 400.00	sFr. 1 476 127.77	sFr. 639 558.00
2	FINANCES	sFr. 845 484.50	sFr. 4 341 298.02	sFr. 736 338.00	sFr. 4 084 928.00	sFr. 782 729.68	sFr. 4 259 901.02
3	DOMAINES ET BATIMENTS	sFr. 1 333 019.75	sFr. 1 187 558.35	sFr. 1 186 028.00	sFr. 1 129 482.00	sFr. 1 219 819.73	sFr. 1 180 658.58
4	TRAVAUX	sFr. 1 166 668.85	sFr. 472 935.79	sFr. 1 011 184.75	sFr. 367 500.00	sFr. 969 347.93	sFr. 369 454.70
5	INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTUE	sFr. 645 370.40	sFr. 21 470.70	sFr. 666 098.00	sFr. 7 000.00	sFr. 653 216.50	sFr. 15 388.05
6	POLICE	sFr. 481 666.55	sFr. 265 277.00	sFr. 229 088.00	sFr. 7 000.00	sFr. 237 204.95	sFr. 14 377.00
7	SECURITE SOCIALE	sFr. 985 235.40	sFr. 41 640.45	sFr. 1 180 609.00	sFr. 6 572.00	sFr. 1 203 553.90	sFr. 43 498.40
8	SERVICES INDUSTRIELS	sFr. 424 772.25	sFr. 424 772.25	sFr. 439 200.00	sFr. 439 200.00	sFr. 460 699.50	sFr. 460 699.50
	CHARGES / PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	sFr. 7 313 084.83	sFr. 7 363 706.59	sFr. 6 846 867.50	sFr. 6 599 082.00	sFr. 7 002 699.96	sFr. 6 983 535.25
	DEFICIT / BENEFICE		sFr. 50 621.76	sFr. 247 785.50		sFr. -19 164.71	

Tableau 1 : « Récapitulation du budget et des comptes de fonctionnement »

Les comptes de revenus montrent une plus-value de CHF 384'453.00 par rapport au budget.

Les principaux indicateurs d'influence ont été la perception fiscale, y compris l'impôt sur les gains immobiliers à hauteur de CHF 91'841.00, impôt sur le bénéfice des personnes morales pour CHF 373'711.00, les revenus provenant d'autres collectivités (retour sur la péréquation et facture sociale notamment) pour un montant de CHF 275'359.00.

Pour les charges, elles sont elles aussi supérieures de CHF 155'832.00 par rapport au budget.

Les principaux indicateurs d'influence ont été les charges de l'administration de CHF 76'389.00, ainsi qu'une alimentation au fonds de réserve « risque de taxation » pour une somme de CHF 25'000.00.

Les investissements réalisés en 2015 s'élèvent à CHF 1'026'299.00 contre une prévision budgétaire de près de CHF 3'190'000.00. Les charges d'investissement sont principalement, la mise en place du projet de PPA Les Vernes pour CHF 102'252.00, l'aménagement de la mobilité et du stationnement au lieu-dit Près Clos pour CHF 237'106.00 et bien entendu, la station de traitement des Lizettes pour CHF 493'275.00.

L'ensemble des amortissements ordinaires a pu être honoré et respecté.

Compte de financements spéciaux

Le compte « Ordures ménagères et décharge » (chapitre 45) est couvert à hauteur de 82% (2014 = 95%) par ses propres recettes.

Le compte « réseaux d'égouts et d'épuration » (Chapitre 46) est couvert à hauteur de 52% (2014 = 61%) par ses propres recettes. L'absence de taxes de raccordement explique en partie cette couverture insuffisante.

Le compte « Service des eaux » (Chapitre 81) est totalement couvert par ses propres recettes. Le bénéfice de CHF 59'936.31 (2014 = CHF 45'491.40) a été attribué au « Fonds de réserve réseau d'eau ».

1.2.4.1 Valorisation des titres et valeurs du portefeuille communal

Tableau 2 : Valeur au 31.12 de chaque année.

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeurs au 31.12.	6 129 429.75 CHF	5 593 691.15 CHF	6 072 876.00 CHF	5 941 978.00 CHF	5 968 092.60 CHF
Pertes / Gains		-535 738.60 CHF	479 184.85 CHF	-130 898.00 CHF	26 114.60 CHF

Pour rappel, cette perte est une valeur immatérielle des titres (au même titre que la valeur d'un tableau ou d'une sculpture).

1.2.4.2 Fonds de réserve

Le fonds de réserve pour risques de taxation a été alimenté de CHF 25'000.00 pour un total de CHF 59'000.00. La recette nous a demandé de compléter ce fonds afin de couvrir le risque lié aux recours. Cette mise en réserve du bilan passe en charge des comptes de fonctionnement sous le compte 21.380.1.

L'autre attribution est liée aux financements spéciaux, émanant du service des eaux. Ce département a alimenté à hauteur de CHF 59'936.00 le compte de réserve 9280.62 au bilan.

1.2.4.3 Indicateurs financiers et ratios

La méthode d'analyse financière applicable aux collectivités publiques se base sur les éléments cités ci-après. Les chiffres-clés à dégager de la comptabilité sont les suivants :

La Marge d'autofinancement (MA) s'élève à CHF 624'376.00 pour 2015 contre CHF 629'116.00 en 2014. Le ratio est de 63.32% contre 41.62% en 2014. Il est qualifié de « satisfaisant ».

1.2.4.4 Facture sociale

Le décompte final, basé sur les comptes 2014 de l'Etat de Vaud, s'élève à CHF 664'703'002.-, y compris une déduction de CHF 10'900'000.-, conformément au Décret réglant les modalités d'application de l'impact financier de la RPT sur les communes vaudoises pour la facture sociale (DRPTC) du 2 octobre 2007, modifié le 20 décembre 2013.

Voici le détail des différents régimes :

PC à domicile et hébergement (-1.8 millions)

Du côté des prestations complémentaires, une participation de la Confédération supérieure au budget explique des dépenses nettes inférieures aux prévisions. Quant à l'hébergement, malgré un dépassement des dépenses liées à la prise en charge des cotisations AVS, des dépenses moindres concernant le financement résiduel des soins en EMS aboutissent également à un résultat meilleur que budgété.

Assurance maladie (+12.4 millions)

Le dépassement budgétaire est lié principalement à l'augmentation du recours au régime de réduction des primes par les assurés de condition économique modeste ou précaire, ainsi que par le contentieux sur les primes d'assurance maladie, désormais réglé par la loi fédérale. Il est utile de rappeler que depuis le 1^{er} janvier 2012, avec l'entrée en vigueur de la modification de l'article 64a LAMal, la prise en charge du contentieux se fait sur la base d'un décompte final établi au 31 mars de l'année suivante par les assureurs, puis contrôlé par l'Office vaudois de l'assurance-maladie (OVAM) jusqu'à fin juin.

Le contrôle par l'OVAM du décompte final 2013 des assureurs soumis en 2014 a mis en évidence de nombreuses créances de 2012 et des années antérieures qui n'avaient pas été présentées auparavant pour une prise en charge car les ADB n'ont été délivrés qu'en 2013.

RI + participation cantonale à l'assurance chômage (+7.1 millions)

Dans ce régime, la hausse des charges est essentiellement due à deux effets :

- croissance du nombre de dossiers RI, en raison des effets démographiques et de la poursuite de l'impact de la 5^e révision AI et de la 4^e révision LACI,
- augmentation du coût moyen par dossier dû en particulier à l'augmentation des frais de santé et à la baisse des remboursements AI.

Subventions et aides aux personnes handicapées (-0.5 million)

Les dépenses de ce régime sont restées stables en 2014.

Prestations famille et autres prestations sociales (+3.1 millions)

La hausse constatée dans ce régime résulte tout d'abord de la modification de la loi d'application de la loi fédérale sur les allocations familiales et sur des prestations cantonales en faveur de la famille (LVLAF), dans laquelle les allocations familiales pour personnes non actives ont été relevées de CHF 30.- par mois pour les enfants dès le 1^{er} janvier 2014.

Quant aux charges pour les PC Familles et la Rente pont, elles ont augmenté jusqu'à un niveau de stabilité désormais atteint. Ces charges ont encore pu être partiellement compensées par l'excédent de cotisations cumulées les premières années de mise en œuvre du régime. Cet excédent est désormais résorbé et le budget 2016 affichera l'entier des dépenses à la charge du canton et des communes. Enfin, nous constatons également une hausse du nombre de bénéficiaires de pensions alimentaires liée aux effets démographiques et à une révision légale modifiant le calcul du revenu.

Bourses d'études et d'apprentissage (-0.9 million)

Les dépenses de ce régime sont restées stables en 2014.

1.2.5 Services industriels, service des eaux, eaux usées

L'important chantier de la centrale de traitement des Lizettes a débuté le 13 novembre 2015 par l'installation de chantier. Les travaux doivent se terminer pour la fin de l'année 2016. Les séances de chantier sont organisées tous les mardis matin.

La Municipalité, assistée par le bureau d'ingénieur conseils « Herter & Wiesmann », s'est assurée les services du Professeur EPFL, Dr Sc. Aurèle Jean Parriaux, pour un travail important de cartographie et de lecture de la zone de captage des Lizettes. Un rapport détaillé est maintenant à disposition de la commune pour orchestrer son développement local en toute connaissance de cause.

1.2.6 Communication et information - Informatique et internet**1.2.6.1 Communication**

La Municipalité a mis en place un outil d'information et de communication par la rédaction d'un magazine « Roche Info ». La première édition fut liée à l'invitation aux festivités du 1^{er} Août.

Les quatre premières éditions de ce magazine furent entièrement réalisées par la Municipalité. Cette dernière recherche un rédacteur en chef parmi ses habitants afin de lui confier la rédaction des prochaines éditions.

1.2.6.2 Informatique

Le matériel de télécommunication et informatique de l'administration communale demandait une adaptation ainsi qu'une actualisation tant des appareillages (Hard) que de ses logiciels (Soft).

Un préavis au conseil communal a été présenté en fin d'année 2015 pour une mise à jour des appareillages au début de l'année 2016.

1.2.6.3 Adaptation des sauvegardes

Le protocole de sauvegarde est décomposé en deux scripts. Première sauvegarde complète sur un disque physique dans le bâtiment avec sauvegarde journalière et hebdomadaire. La deuxième sauvegarde est délocalisée sur un espace disque loué chez un prestataire et effectuée quotidiennement sur une logique de sauvegarde incrémentielle (uniquement les fichiers du jour qui ont subi des modifications). Ces deux procédures seront revues et actualisées lors des importants travaux et changement de début d'année 2016.

1.2.6.4 Internet

Le module de réservation des salles communales, mis en ligne au milieu de l'année 2014, a bien été accepté par les utilisateurs. Il est une aide précieuse à l'administration communale pour la gestion des locations.

1.2.7 Aménagement du territoire

Décompte final PPA Grand Cerclet

La Municipalité a participé à de nombreuses séances avec les différents partenaires impliqués dans le développement du PPA du Grand Cerclet.

La commune devra participer au décompte final en sa qualité de propriétaire privé. Un décompte final sera présenté au Conseil Communal avant la fin de la législature. Cette clôture permettra la reprise des territoires en mains communales.

Avancée du nouveau PPA Les Vernes

Le cursus de création du PPA se poursuit avec les différents services de l'État ainsi que les mandataires sous la forme de GT et de COPIL. Le dossier pourra normalement être soumis à l'examen préalable au canton d'ici la fin de la législature ou au début de la prochaine.

Plusieurs séances d'information avec la population ainsi que d'explication avec les différents propriétaires fonciers sont planifiées en début d'année 2016.

LAT

Après l'entrée en vigueur de la loi sur l'aménagement du territoire révisée (LAT), le Canton a établi le décompte des réserves de zone à bâtir dans les communes. Le bilan de ces réserves a été sans équivoque : 75% des communes possèdent des zones d'habitation et mixtes surdimensionnées. Elles devront dézoner et se mettre en conformité sous peine de voir les services cantonaux geler toute demande de permis de construire.

En lien avec la nouvelle capacité d'accueil cantonale, l'État a décidé de mettre en place le pourcentage de croissance annuel par agglomération. Pour l'AggloRivelac, ce sera un taux de croissance maximal de 1.8% sur l'ensemble de l'Agglo, pour autant que les communes soient reconnues au sein du périmètre compact de localité. Sans cette reconnaissance, le taux accordé tombera à 1%.

Plan directeur cantonal 4

En lien avec la LAT, le canton de Vaud doit procéder à la quatrième révision de son plan directeur. Tant que celle-là n'aura pas été validée par la Confédération, les Vaudois devront compenser immédiatement tout classement en zone à bâtir. Le Conseil d'État présente son nouveau plan aux communes et le met d'ores et déjà en consultation auprès du Grand Conseil. L'objectif est de valider ce dernier avant la fin de l'année 2016, de manière à le transmettre à la Confédération pour validation au cours de l'exercice 2017.

Parallèlement, toutes les communes vaudoises devront revoir leur PGA, l'adapter aux nouvelles réglementations de la LAT et du PDCn 4 et ce, avant la fin 2021.

1.3 ENSEIGNEMENT, MOBILITE ET CITOYENNETE

1.3.1 Ecoles

Les collèges de Roche ont accueilli 13 classes pour l'année scolaire 2014-2015 et 14 classes pour l'année scolaire en cours. Cela représente 258 élèves l'année dernière et 272 élèves pour cette année, soit le 16.5 % (environ) du total des élèves du cercle.

Durant l'année 2015, l'essentiel des discussions entre les communes du cercle a porté sur la nécessité de construire un nouveau collège intercommunal. Si tous s'accordent sur le fait que le nombre croissant d'élèves doit obligatoirement conduire à la construction d'un nouveau collège, l'endroit où devra être édifié ce nouvel établissement a fait débat et la décision du lieu n'est pas encore prise.

Un bureau d'urbanisme a été mandaté et l'étude qu'il a menée a mis en évidence que la zone de la Tronchenaz à Villeneuve remplissait tous les critères requis pour une école intercommunale. La préoccupation de Roche est de faire en sorte que ses deux collèges soient toujours utilisés par les élèves du cercle et que la construction d'un collège intercommunal ne centralise pas l'enseignement sur un seul site, vidant par là même les collèges de notre commune.

1.3.2 Jeunesse et petite enfance

1.3.2.1 LIFT

Tel est le nom donné à un projet mis en place au sein de l'Etablissement primaire et secondaire de Villeneuve Haut Lac et ayant pour objectif de rapprocher l'économie et l'école afin de donner aux jeunes qui le souhaitent l'opportunité de se préparer pour leur entrée dans le monde professionnel.

La Commune de Roche a accueilli deux stagiaires LIFT, un après-midi par semaine, pour deux périodes de trois mois. Ces deux jeunes garçons, coachés par nos collaborateurs et collaboratrices, ont ainsi pu se sensibiliser de façon pratique au monde du travail. Ils ont effectué des travaux de jardinage, d'entretien des locaux, de peinture, de bureau, etc. La Commune est prête à rééditer l'expérience en 2016.

1.3.2.2 Bibliobus

Le bibliobus de l'association "né pour lire" a fait trois fois escale à Roche durant la seconde partie de l'année 2015. Cette bibliothèque itinérante se rend dans les villages de notre région et offre aux enfants dès leur plus jeune âge l'occasion de découvrir des livres et d'écouter des histoires racontées par les animatrices.

À chaque fois, cette activité a rencontré un grand succès auprès des jeunes enfants de la commune. L'expérience sera renouvelée plusieurs fois en 2016.

1.3.2.3 UAPE la Cédille

L'UAPE ouverte à la rentrée d'août 2014 a peu à peu pris ses marques en 2015. Si la fréquentation était hésitante au début, la rentrée d'août 2015 a vu le nombre d'enfants inscrits dans la structure augmenter de façon très significative, en particulier pour le repas de midi. La Commune se réjouit que les parents apprécient ce mode de garde et s'emploiera à pérenniser cette structure.

1.3.3 Mobilité et transports

L'objectif de la Commune est de garder, voire d'améliorer l'offre actuelle en matière de transports en commun. Pour ce faire, la Municipalité participe aux séances sur le sujet et est fréquemment en contact avec le service de la Mobilité du Canton, les CFF et les TPC.

Toutefois, il est difficile de faire entendre sa voix auprès de ces grands organismes. Force est de constater qu'il y a une différence entre le discours officiel qui prône la mobilité douce et les déplacements sans émissions de CO2 d'une part, et l'offre en matière de transports écologiques desservant les petits villages d'autre part.

1.3.4 Musée suisse de l'orgue

En 2015, le musée a accueilli 1039 visiteurs.

543 personnes ont assisté aux concerts qui ont eu lieu chaque samedi de juin à septembre.

En ce qui concerne les places de parc sous le couvert du musée, l'occupation a été très satisfaisante en 2015 et la location a rapporté CHF 16'200, en augmentation de CHF 3'860.- par rapport à 2014.

1.3.5 Bienvenue chez vous

Les nouveaux habitants et nouveaux citoyens ont été accueillis par les autorités et la population lors de la Fête au village du 27 juin 2015. La participation a été égale à celle des années précédentes. Le brunch a été très apprécié par les invités.

1.3.6 Naturalisations

Depuis janvier 2015, les candidats à la naturalisation dans notre commune ont à leur disposition une brochure éditée par la Municipalité. Cette dernière a souhaité que les candidats bénéficient d'un support leur permettant de mémoriser les aspects géographiques, historiques, politiques et de culture générale tant au niveau communal, cantonal que fédéral.

La Municipalité se félicite du fait que les personnes demandant la naturalisation ont pris ce document très au sérieux et en ont appris les moindres détails. Cet intérêt pour notre pays est la preuve de leur volonté d'intégration.

L'année 2015 a vu le dépôt de huit dossiers de naturalisation, répartis de la manière suivante :

- Art. 8 LDCV (naturalisation ordinaire) : 7 dossiers, représentant 16 personnes
- Art. 25 LDCV (naturalisation facilitée des étrangers nés en Suisse) : 1 dossier, représentant 1 personne

Cinq personnes ou familles se sont présentées à l'audition de naturalisation en 2015. Pour toutes, le préavis de la Municipalité a été favorable.

Durant l'année 2015, 9 dossiers de naturalisation (soit 12 personnes) sont parvenus à leur terme auprès des instances cantonales et fédérales, les candidats recevant ainsi la nationalité suisse ainsi que la bourgeoisie de Roche.

Au 31 décembre 2015, il restait 9 dossiers ouverts, soit auprès du SPOP pour 6 d'entre eux, soit auprès de la commune pour les 3 derniers, en attente de leur audition par la Municipalité.

1.3.7 Intégration – Classe de français

Cette classe a vu le jour en janvier 2015. L'affluence a un peu fléchi au fil des mois :

- 1er module 2015 : 11 élèves
- 2ème module 2015 : 8 élèves
- 3ème module 2015 : 7 élèves

Ceci est dû à plusieurs facteurs, déménagements, changement de lieu de travail plus éloigné du domicile, impossibilité de faire garder les enfants le soir. Cependant, la Municipalité est confiante et pense que la tendance peut s'inverser.

La classe est enseignée sur 3 niveaux par Mme Heilhel. Nous soulignons son engagement et sa parfaite adaptation. La classe travaille dans une excellente ambiance et les élèves ont même demandé à avoir plus d'heures d'apprentissage ! Ils apprécient aussi le cadre dans lequel ils travaillent (la maison de Commune).

1.4 SECURITE ET DOMAINES

1.4.1 Police-secours, sécurité publique

Les statistiques établies par le poste de gendarmerie de Villeneuve, qui est "notre" poste de police régional, montrent que la situation générale de la sécurité est stable. L'augmentation de certains points est en adéquation avec l'augmentation de la population. Mais la comparaison avec d'autres localités montre que cette tendance est générale, et malheureusement qualifiée de "normale"... Nous sommes même encore relativement préservés.

La commune a toutefois mandaté une entreprise de sécurité privée pour des rondes en soirée en fin de semaine, lors de cet automne (digne d'un été indien...), afin de calmer certains jeunes dont le taux d'hormones était élevé, garçons ou filles mélangés.

Ces mêmes agents de sécurité ont été également mis à disposition des sociétés locales organisatrices d'événements pouvant craindre des débordements.

Depuis le 1^{er} août, le poste mobile de la Gendarmerie territoriale écume les routes du canton de Vaud au service de la population. Dans ce poste itinérant, on veut entretenir les liens de proximité avec la population, échanger avec les habitants et renforcer la présence policière de manière ponctuelle. Ce dispositif, mis en place sous forme d'un bus, a été inauguré officiellement le 21 août dernier.

N'oubliez pas que déclarer un acte illicite n'est pas de la délation, mais un acte citoyen et... un devoir de conseiller !

Les contrôles radars régulièrement opérés sur notre territoire sont en dessous des moyennes cantonales au niveau des dénonciations. Le futur giratoire de Montjoux devrait même encore améliorer la situation.

Les ASP de Villeneuve et le municipal de police local posent régulièrement des contraventions pour stationnement incorrect. Mais ils ne peuvent pas être présents toute la journée pour pouvoir tout suivre...

1.4.2 ORPCi

L'ORPC région Aigle s'occupe d'une population de 42'234 personnes au 31 décembre 2013. Avec un coût de CHF 16.22/hab., elle est toujours l'une des meilleurs marchés du canton, aussi efficace et souvent appelée en renfort lors de catastrophes.

Elle a effectué 11'800 heures d'instruction, dont 3'500 d'intervention (1'600 de plus qu'en 2014), réparties entre le Sommet du nucléaire à Lausanne et l'accident CFF à Daillens en avril, la gestion du risque de débordement de la Grande Eau à Aigle en mai ou encore l'opération « abreuvement » des troupeaux pendant la canicule d'août et un éboulement sur la route des Ormonts en octobre.

1.4.3 SDIS du Haut Lac

Le SDIS du Haut Lac est composé au 31 décembre de 61 sapeurs volontaires.

Le SDIS a effectué 76 sorties dans l'année sur les cinq communes, dont 21 inondations, 19 feux et divers engagements pour alarmes automatiques, aides au portage ou sauvetages d'animaux (serpents).

La commission du feu s'est réunie à 8 reprises sous la direction de la commune de Chessel (présidence tournante entre les 5 communes du Haut Lac).

L'EM est très satisfait du travail accompli, ainsi que des relations avec les communes. La caserne et ses équipements donnent pleine satisfaction. L'ECA a fourni pour CHF 41'000.- de nouveaux appareils respiratoires.

La vitesse de croisière semble atteinte, et le nouveau règlement du SDIS est enfin entré en force.

1.4.4 Signalisation routière

Les campagnes de marquage se suivent, la mise à niveau de la signalisation également...

1.4.5 Domaines et terrains communaux

Quelques travaux de raccordements de drainages aux collecteurs sur des parcelles communales ont été effectués par des exploitants locataires.

1.4.6 Forêts

Le GFA s'est occupé de l'entretien courant cette année, c'est-à-dire les sentiers pédestres principalement.

L'inspecteur et le garde forestier sont restés attentifs à la sécheresse exceptionnelle qui a bruni nos coteaux et faisait craindre le risque d'un incendie aux conséquences dramatiques. La commune a organisé une cellule de crise en collaboration avec les services du canton, la gendarmerie, le SDIS du Haut Lac et la commune de Villeneuve (également touchée par le phénomène) afin d'avoir une stratégie efficace et commune.

Comme escompté par les forestiers, la forêt s'est plutôt bien remise de cet épisode « brûlant ».

La passerelle de la Joux Verte mettant en valeur les vestiges du barrage éponyme est opérationnelle, mais de l'argent manque encore pour finaliser les panneaux du sentier didactique.

1.4.7 Vignes

L'année 2015 restera dans les annales, la sécheresse n'ayant pas que des mauvais côtés lorsqu'elle se produit à certains moments.

En effet, la récolte 2015, bien que qualifiée de maigre peut également être qualifiée de magnifique... le 2015 est prometteur, et cette fois, il n'y en aura vraiment pas pour tout le monde !

1.4.8 Dignes et cours d'eau

L'eau coule sous les ponts... L'Eau Froide est restée dans son lit malgré des pluies torrentielles, le système fonctionne à satisfaction, pour le plus grand bénéfice de notre population.

Le futur canal du Haut Lac est dans les starting blocks, les dernières oppositions se levant avec difficulté. Ce canal permettra d'optimiser une grande partie de la gestion des eaux de surface depuis Roche en passant par Rennaz et Noville.

1.5 SERVICES SOCIAUX, PATRIMOINE ET CULTURE

1.5.1 Personnes âgées

La Sortie des Aînés s'est déroulée à Berne, le 7 octobre. La journée a permis aux 86 personnes inscrites de visiter le Palais fédéral le matin. Après un délicieux repas au Altes Tram Depot, l'après-midi a été consacré à la Fosse aux ours et à une balade dans la vieille ville.

En collaboration avec Pro Senectute, la commune a mis sur pied de deux après-midis « Info Senior », l'une en avril et l'autre en septembre.

Le plan canicule, prêt comme chaque année à partir du 1^{er} juillet, a été déclenché par le canton. Les collaborateurs de la commune ont donc pris contact, par téléphone et par des visites, avec certains habitants afin de s'assurer que les chaleurs excessives de l'été n'auraient pas de conséquence néfaste pour eux.

1.5.2 Services sociaux et action sociale

Les temps difficiles que nous connaissons amènent toujours davantage de personnes et de familles à recourir aux prestations de l'aide sociale. Le CSR de Bex gère l'ensemble des dossiers de notre district.

1.5.3 Sociétés locales

Il convient de relever la bonne collaboration entre les sociétés et la commune. L'USL participe activement et dans la bonne humeur aux manifestations organisées (Bienvenue chez vous, promotions des écoles, 1^{er} Août et 1^{er} de l'An).

La réservation des salles par internet doit encore être affinée. Ces réservations par les sociétés locales occupent gratuitement la salle de la Rotzérane pour environ 30% des week-ends.

1.5.4 Affaires culturelles et manifestations

Le 27 juin 2015 a permis à toute la population rotzérane de vivre une merveilleuse « Fête au village ». La Municipalité a mis à disposition des organisateurs le parc des Salines. La météo a joué le jeu et le soleil a ainsi accompagné une magnifique journée.

La manifestation « Bienvenue chez vous », qui permet d'accueillir officiellement les nouveaux habitants ainsi que les jeunes ayant atteint leur majorité au cours de l'année précédente, a cette année été intégrée dans l'organisation de la fête au village.

1.6 TRAVAUX

1.6.1 Voirie, déchets

En raison des travaux de réfection du parking de Prés-Clos, une nouvelle place pour la récolte des déchets encombrants a provisoirement été installée le long de l'Eau Froide. Dans la mesure où elle donne entière satisfaction, nous envisageons de la garder définitivement.

1.6.2 Routes

Réfection de la route du Grammont (préavis N° 38/2015) : la pose du tapis final est planifiée pour fin mai 2016.

1.6.3 Gérances des bâtiments communaux et infrastructures sportives

Conformément aux vœux de la Commission de gestion, le chalet du Creux a été mis en vente (FAO du 18 septembre 2015). Dans un premier temps, il a été procédé au fractionnement de la parcelle afin de « sortir » le chalet et sa clairière de la parcelle forestière environnante.

En septembre nous sommes allés visiter l'objet en compagnie de 4 personnes intéressées, à pied depuis la route des Agîtes. L'accès, ou plutôt le nonaccès en véhicule a déjà refroidi l'enthousiasme de certains. Les règles en matière de construction hors zone à bâtir font que pour tous travaux, une enquête CAMAC après avoir obtenu un préavis favorable du SDT-HZ sera requise par la commune de Corbeyrier, où se trouve le bien. Ces exigences ont sûrement fini de refroidir les autres visiteurs. Les personnes qui ont visité le chalet n'ont pas confirmé leur intérêt.

1.6.4 Police des constructions

Dix-huit dossiers ont été mis à l'enquête publique. Ce nombre plutôt élevé est très certainement dû aux inquiétudes de nombreux propriétaires face à la révision de la LAT et aux incertitudes qu'elle engendre ; des projets ont donc été avancés pour éviter tout blocage ultérieur.

De nombreuses autres demandes, par exemple pour des cabanons de jardin, ont bénéficié d'une dispense d'enquête sous réserve des droits des tiers.

1.7 SUIVI DES VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION (gestion 2014)

Remarque N° 1 *Rotzérane, il ressort que le budget d'entretien octroyé à la salle n'a pas été utilisé à son maximum. La commission a déjà tiré la sonnette d'alarme. Pour mémoire, au budget 2014 pour l'entretien de la salle CHF 12'000.00 investi CHF 9'331.95*

Réponse : La Municipalité a bien compris les revendications justifiées de la commission et a mis en place un planning d'entretien et de rénovation. Beaucoup de petits travaux sont exécutés en direct, par les collaborateurs de la commune. Pour preuve, l'imputation interne budgétée à CHF 49'000.00 pour un réel de CHF 76'000.00. Le matériel de rénovation est cherché en direct chez des grossistes comme Hornbach.

Les travaux plus importants passent par voie de préavis, comme par exemple pour le sol des vestiaires. La charge sera donc comptabilisée comme une charge d'investissement et ne figurera pas dans les comptes de fonctionnement. De cette manière, la pergola (CHF 43'000.-) et le chauffage à distance (CHF 65'000.- collège + Rotzérane) ont été exécutés en 2014, par voie de préavis, sans passer par les comptes de fonctionnement.

Le compte entretien pur n'a effectivement pas été aux limites des prévisions budgétaires, mais les travaux sont bel et bien lancés et seront poursuivis.

Suivi : Réponse acceptée par le Conseil communal dans sa séance du 24 juin 2015.

Remarque N° 2 *La commission s'interroge sur l'option prise d'externaliser le contrôle du stationnement qui nous coûte quatre fois plus cher que le produit des amendes. Ce travail ne pourrait-il pas se faire à l'interne ?*

Réponse : La Municipalité s'est arrangée avec la commune voisine de Villeneuve, afin de pouvoir exploiter sur demande les prestations d'un de ses ASP (Assistant de sécurité publique). Les missions demandées à cet agent sont multiples : circulation routière et gestion du trafic, surveillance des lieux de dépose des enfants aux abords des écoles, etc. Il n'est donc pas possible de rendre l'exercice nul, ni même rentable. Avec les différentes tâches demandées, ce n'est d'ailleurs pas le but recherché.

Ces missions sont organisées entre le municipal de la sécurité de notre commune (Nicolas Rochat) et le chef de poste (de police) de Villeneuve.

Le contrôle du stationnement se fait également en interne, avec la pose d'avertissements, d'amendes d'ordre ou de dénonciations à la commission de police par le municipal Rochat.

Les collaborateurs du service de voirie ne sont pas accrédités pour la pose d'amendes d'ordre. Des cours de spécification seraient à effectuer régulièrement pour de telles missions. La Municipalité juge la situation délicate et non appropriée de par la proximité avec nos citoyens. Par ailleurs, la charge de travail des collaborateurs de voirie ne leur permettrait pas d'assumer efficacement ces tâches complémentaires.

Suivi : Réponse acceptée par le Conseil communal dans sa séance du 24 juin 2015.

Remarque N° 3 *Marquage au Grand-Cerclat. La commissions s'étonne que des travaux soient entrepris sur du domaine privé alors qu'il y a beaucoup de travaux en attente sur le domaine public. Une refacturation est-elle envisageable soit aux propriétaires concernés soit aux promoteurs ?*

Réponse : La Municipalité a répondu aux préoccupations de plusieurs habitants de ce nouveau quartier. Ce marquage de sécurité a été élaboré avec l'inspecteur de la signalisation du canton pour la région "est", Monsieur Dominique Brun. Tout ce quartier nécessite une reprise rapide en main communale afin de pérenniser et sécuriser les infrastructures. Cette reprise sera effective à la clôture du décompte final du PPA, planifié pour la fin de cet été. Le décompte final est à bout touchant et le préavis en cours de rédaction. Le tableau de répartition est bouclé et cette nouvelle charge ne peut plus venir s'y greffer.

Des campagnes de mises à jour des marquages sont orchestrées par le municipal en charge de la sécurité et sont régulièrement exécutées sur le domaine public.

Suivi : Réponse acceptée par le Conseil communal dans sa séance du 24 juin 2015.

Vœu N° 1 *Giratoire de la Coche à rénover*

Réponse : La Municipalité avait planifié cette rénovation et son financement figure sur le plan des investissements pour la législature. La DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes) a d'ailleurs gentiment encouragé la commune à faire quelque chose sur ce tronçon routier.

Plusieurs séances de travail et de coordination ont déjà eu lieu avec le bureau d'ingénieur « Herter & Wiesmann », bureau qui avait d'ailleurs déjà œuvré lors de la réalisation de ce giratoire. La zone de la Coche est particulièrement sensible et donne du fil à retordre à ce bureau spécialisé. Toute la zone est en mouvement et glisse perpétuellement en direction de la plaine. Que ce soit pour les travaux de la route RC780, du giratoire ou de la route industrielle de la Coche, les études et choix des matériaux doivent être soigneusement sélectionnés afin de diminuer autant que faire se peut, les effets de cet irrésistible phénomène. Ces travaux devraient s'effectuer à l'horizon 2016 / 2017.

Suivi : Réponse acceptée par le Conseil communal dans sa séance du 24 juin 2015.

Vœu N° 2 *La Commission de gestion souhaite un fichier informatique type pour la rédaction des rapports. Ce qui serait très pratique.*

Réponse : La Municipalité n'est pas sûre de bien comprendre ce vœu et son implication. La pertinence d'avoir un fichier de travail référence est assurément un excellent choix, mais ce genre de document doit se générer à l'interne de la commission et se transmettre de rapporteur en rapporteur ou de commissaire en commissaire. Cette pratique favorisera le travail de la commission, la lecture des informations et le suivi sur les différents exercices.

Suivi : Réponse acceptée par le Conseil communal dans sa séance du 24 juin 2015.

Vœu N° 3 *UAPE, la commission souhaite qu'une solution à long terme soit trouvée quant aux locaux réservés à cette activité. Nous souhaitons également que l'UAPE soit complétée à terme d'une offre pour l'accueil de la petite enfance.*

Réponse : Pour répondre à l'urgence de la situation et afin de pouvoir bénéficier des subsides inhérents à la création d'une UAPE, la Municipalité avait mis en place à la rentrée 2014, une unité d'accueil pour les écoliers dans ses locaux de Près Clos et de la

Rotzérane. Quelques adaptations furent réalisées afin de permettre cette activité, sans grande implication financière.

La Municipalité doit faire face à deux problèmes, d'une part les besoins croissants de locaux dédiés aux classes primaires et d'autre part, le fait que la buvette de la Rotzérane ne soit pas totalement adaptée aux exigences de l'OFAS et de la FAJE en matière d'accueil des petits. Raison pour laquelle, l'autorisation avait été délivrée de façon provisoire.

La Municipalité travaille actuellement sur un projet de nouvelle structure d'accueil, adaptable et polyvalente, avec ses partenaires de l'entraide familiale, sise sur une parcelle de notre commune, actuellement légalisée en zone d'utilité publique.

Ce projet est en cours d'étude et un préavis sera prochainement soumis au Conseil Communal pour appréciation et validation.

Pour ce qui concerne la seconde partie du Vœu N° 3, à savoir la mise en place d'une garderie pouvant accueillir les enfants d'âge préscolaire, la Municipalité va étudier ce dossier avec l'attention qu'il mérite et reviendra devant le Conseil avec le résultat de ses réflexions.

Suivi :

Réponse acceptée par le Conseil communal dans sa séance du 24 juin 2015.

Au cours de l'année 2015, diverses études ont été entreprises en vue d'offrir à l'UAPE des locaux adaptés et pérennes. La piste des « conteneurs » a été explorée, mais cette solution n'a finalement pas été retenue, notamment en raison des coûts de réalisation. La Municipalité étudie actuellement la possibilité de transformer les garages dits « de l'USL » en UAPE, avec une extension pour y stocker le matériel appartenant aux sociétés locales. L'étude de l'architecte et de l'ingénieur sont bien avancées et un préavis devrait pouvoir être soumis au Conseil communal dans les prochains mois, de manière à ce que les locaux provisoirement affectés à la structure d'accueil soient restitués aux écoles dès la rentrée 2017.

Pour ce qui concerne la seconde partie du Vœu N° 3, à savoir la mise en place d'une garderie pouvant accueillir les enfants d'âge préscolaire, la Municipalité comprend le questionnement de la Commission et le confort qu'une telle structure apporterait aux parents de la commune, mais elle considère qu'ajouter des places de garderie dans la commune ne ferait qu'accroître la part déjà très importante que Roche prend dans les coûts engendrés par la garde des enfants au sein de l'ARASAPE. Pour rappel, Roche est déjà la commune la plus engagée financièrement au sein du district, avec une contribution de près de CHF 200.- par an et par habitant, soit CHF 297'703.- en 2015.

1.8 LISTE DES ABREVIATIONS

ACI	Administration cantonale des impôts	LC	Loi sur les communes
ADB	Acte de défaut de biens	LDCV	Loi sur le droit de cité vaudois
Agglo	Agglomération	LPP	Loi sur la prévoyance professionnelle
ARASAPE	Association régionale de l'action sociale	LVLAF	Loi vaudoise sur les allocations familiales
ASFICO	Autorité de surveillance des finances communales	MA	Marge d'autofinancement
ASP	Assistant de sécurité publique	OFAS	Office fédéral des assurances sociales
AVDCH	Association des contrôles d'habitants et bureaux des étrangers	ORPCi	Organisation régionale de protection civile
AVS	Assurance vieillesse et survivants	OVAM	Office vaudois de l'assurance maladie
CAMAC	Centrale des autorisations de construire	PC	Prestations complémentaires
CIP	Caisse intercommunale de pensions	PDCn	Plan directeur cantonal
COFIL	Comité de pilotage	PGA	Plan général d'affectation
CSR	Centre social régional	PM	Personne(s) morale(s)
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes	PME	Petites et moyennes entreprises
DRPTC	Décret réglant les modalités d'application de la RPT sur les communes vaudoises	PPA	Plan partiel d'affectation
ECA	Etablissement cantonal d'assurance	RC	Route cantonale
ECF	Entreprise de correction fluviale	REDIP	Réduction du droit à la récupération sur l'impôt préalable
EM	Etat-major	RI	Revenu d'insertion
EMS	Etablissement médico-social	RTP	Réforme de la péréquation et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne	SDIS	Service de défense incendie et secours
EPUDEHL	Epuration des eaux du Haut Lac	SDT-HZ	Service de développement territorial – Hors zone à bâtir
EQH	Equivalent-habitant	SIT	Système d'information du territoire
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants	SOCIR	Société coopérative immobilière de Roche
FAO	Feuille des avis officiels	SPOP	Service de la population
GFA	Groupement forestier des Agittes	TPC	Transports publics du Chablais
GT	Groupe de travail	TVA	Taxe à la valeur ajoutée
LACI	Loi sur l'assurance-chômage	UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
LAMal	Loi sur l'assurance maladie	UCV	Union des communes vaudoises
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire	USL	Union des sociétés locales

2. COMPTES 2015

2.1 TABLEAUX

2.1.1 Comparaisons avec le dernier exercice

	2015	2014	différence
Impôt sur le revenu	1 533 346.61 CHF	1 687 292.04 CHF	153 945.43 CHF
Impôt sur prestations en capital	12 159.95 CHF	22 038.00 CHF	9 878.05 CHF
Impôt sur la fortune	168 616.94 CHF	162 274.61 CHF	-6 342.33 CHF
Impôt à la source	110 824.57 CHF	86 849.11 CHF	-23 975.46 CHF
Impôt travailleurs frontaliers	208 419.15 CHF	197 745.90 CHF	-10 673.25 CHF
Impôt bénéfice personnes morales	373 711.10 CHF	298 280.35 CHF	-75 430.75 CHF
Impôt capital personnes morales	4 087.30 CHF	71.90 CHF	-4 015.40 CHF
Impôt immeubles personnes morales	15 694.50 CHF	21 774.50 CHF	6 080.00 CHF
Impôt récupéré après défalcation	8 622.17 CHF	1 874.44 CHF	-6 747.73 CHF
Intérêts moratoires	18 839.89 CHF	25 697.05 CHF	6 857.16 CHF
Impôt foncier	212 343.55 CHF	207 894.95 CHF	-4 448.60 CHF
Impôt sur les chiens	11 100.00 CHF	10 100.00 CHF	-1 000.00 CHF
Droits de mutation	112 157.65 CHF	242 360.95 CHF	130 203.30 CHF
Impôt sur les successions	12 292.50 CHF	1 041.70 CHF	-11 250.80 CHF
Part sur gains immobiliers	91 841.70 CHF	60 798.95 CHF	-31 042.75 CHF
Patentes tabac et alcools	250.00 CHF	312.50 CHF	62.50 CHF
Impôt sur les tombolas et lotos	14 621.70 CHF	0.00 CHF	-14 621.70 CHF
	2 908 929.28 CHF	3 026 406.95 CHF	117 477.67 CHF

2.1.2 Résultat de l'exercice 2015

	Budget 2015	Comptes 2015	Comptes 2015
	résultat net	résultat brut	résultat net avec amortissements, attrib./prélèv. aux réserves et imputations internes
		sans amortissements, attrib./prélèv. aux réserves et imputations internes	
Recettes	6 599 082.00 CHF	6 284 135.77 CHF	6 983 535.25 CHF
Dépenses	6 846 867.50 CHF	5 559 440.85 CHF	7 002 699.96 CHF
Déficit (bénéfice) présumé	-247 785.50 CHF		
Résultat		724 694.92 CHF	-19 164.71 CHF

2.1.3 Récapitulation des charges et recettes par nature

Charges			
30	Autorités et personnel	1 157 865.45 CHF	
31	Biens, services, marchandises	1 317 534.52 CHF	
32	Intérêts passifs	146 267.23 CHF	
35	Remboursements, participations	2 489 794.25 CHF	
36	Aides et subventions	447 979.40 CHF	
Recettes			
40	Impôts		2 815 897.09 CHF
41	Patentes, concessions		66 797.90 CHF
42	Revenus du patrimoine		667 317.32 CHF
43	Taxes, émoluments		917 922.51 CHF
44	Parts aux recettes cantonales		91 841.70 CHF
45	Participations, remb. des collectivités publiques		1 711 998.40 CHF
46	Autres participations, subventions		12 360.85 CHF
	Total exploitation	5 559 440.85 CHF	6 284 135.77 CHF
Amortissements, attributions / prélèvements aux fonds de financement			
33	Amortissements	670 822.80 CHF	
38	Attributions fonds de financement	84 936.31 CHF	
48	Prélèvements fonds, financements spéciaux		11 899.48 CHF
	Total amortissements, attrib./prélèv. fonds fin.	6 315 199.96 CHF	6 296 035.25 CHF
Total effectif			
49	Imputations internes	687 500.00 CHF	687 500.00 CHF
	Total général	7 002 699.96 CHF	6 983 535.25 CHF
	Résultat 2015 - augmentation du capital		19 164.71 CHF
	Balance	7 002 699.96 CHF	7 002 699.96 CHF

2.1.4 Amortissements**330 Amort. patrimoine financier**

20.3301.45	Pertes sur débiteurs - déchets	1 760.15 CHF
21.3301	Pertes sur impôts PP & PM	68 557.78 CHF
342.330.34	Amortissements Ancien Moulin, rénovation et transformation	30 000.00 CHF

Total du patrimoine financier ordinaire 100 317.93 CHF

331 Amort. obligatoire patr. admn.

17.331.1208	Amortissements réfection du terrain de tennis	2 760.00 CHF
31.331	Amortissement chemins de campagne	8 000.00 CHF
31.331.1050	Amortissement réfection Grand-Marais (40'000.00 1/8)	5 600.00 CHF
31.331.1212	Amortissement Syndicat H144, part. travaux collectifs sur chemins (12/2012)	13 000.00 CHF
32.3319	Amortissement forêts	18 856.00 CHF
345.331.1056	Amortissement couvert historique Salines de LLEE	16 200.00 CHF
351.331.0935	Amortissement Collège des Salines, rempl. fenêtres	10 500.00 CHF
351.331.1161	Amortissement Collège des Salines, CAD	4 689.60 CHF
351.331.1420	Amortissement Collège des Salines, rempl. stores obscurcissement, préavis n° 20/2014	5 200.00 CHF
352.331	Amortissement salle polyvalente	50 000.00 CHF
352.331.0831	Amortissement couvert bâtiment FC Roche	2 800.00 CHF
352.331.1318	Amortissement Rotzérane, raccord. CAD préavis 18/2013	2 292.00 CHF
352.331.1422	Amortissement Rotzérane, fourniture et pose d'une véranda, préavis n° 22/2014	9 000.00 CHF
352.331.1537	Amortissement Rotzérane, réfection sols vestiaires et corridor (37/2015)	3 019.40 CHF
354.331	Amortissement	70 000.00 CHF
354.331.1425	Amortissement Maison Saulniers, raccord. CAD, préavis n° 25/2014	2 299.00 CHF
359.331	Amortissement	86 000.00 CHF
359.331.1206	Amortissement agrandissement collège Prés-Clos	86 100.00 CHF
359.331.1313	Amortissement Collège de Prés-Clos - piste de saut (athlétisme), préavis 13/2013	5 315.07 CHF
359.331.1318	Amortissement Collège Prés-Clos, raccord. CAD préavis 18/2013	2 691.00 CHF
430.331.1	Amortissement travaux routes	280.00 CHF
430.331.1210	Amortissement véhicule Unitrac 102	11 400.00 CHF
430.331.1423	Amortissement réfection rue de la Bâtie (23/2014)	11 000.00 CHF
44.331.0611	Amortissement tracteur-utilitaire service de la voirie (préavis 11/2006)	3 350.00 CHF
44.331.0829	Amortissement Pré de la Cava - rempl. mobilier urbain (préavis 29/08)	650.00 CHF
45.331.0945	Amortissement éco-points (préavis 45/2009) 115'000 1/5	30 000.00 CHF
46.331.1207	Amorti. PPA Gd-Cercllet, infrastructures suppl.	27 950.00 CHF
61.331.1055	Amortissement concept de stationnement - signalisation	3 350.00 CHF
66.331	Amortissement abri PCi	9 350.00 CHF
81.331.1	Amortissement extension réseau d'eau	3 050.00 CHF
81.331.1046	Amortissement inst. système de télécommande (10/46)	8 900.00 CHF

Total du patrimoine administratif ordinaire 513 602.07 CHF

332	Autres amort. patrimoine admn.	
359.332	Amortissement supplémentaire	11 899.48 CHF
430.332.1	Amortissement supplémentaire travaux routes	845.35 CHF
44.332.0829	Amortissement supplémentaire Pré de la Cava - rempl. mobilier urbain	2 015.47 CHF
46.332.1207	Amort. supplémentaires PPA Gd-Cercllet, infrastructures suppl.	13 960.00 CHF
61.332.1055	Amortissement supplémentaire concept de stationnement - signalisation	17 261.25 CHF
81.332	Amortissement supplémentaire source Lizettes	10 921.25 CHF
	Total amort. patrimoine administratif supplémentaire	56 902.80 CHF

2.1.5 Attributions aux fonds de réserve

380	Attribution fonds réserve, renouvellement	
21.380.1	Attribution à fonds de réserve risque de taxations	25 000.00 CHF
	Total des fonds de réserves, renouvellement	25 000.00 CHF

381	Attrib. financements spéciaux	
81.3813	Attribution fonds de réserve	59 936.31 CHF
	Total des fonds de réserves, financements spéciaux	59 936.31 CHF

2.1.6 Prélèvements aux fonds de réserve

480	Prélèvement fonds réserve	
359.480	Prélèvement à fonds de réserve	11 899.48 CHF
	Total des fonds de réserves	11 899.48 CHF

2.1.7 Recettes aléatoires

Recettes aléatoires

21.4040	Droits de mutation	112 157.65 CHF
21.4050	Impôt successions et donations	12 292.50 CHF
21.4090	Impôt récupéré après défalcations/rachat ADB	8 622.17 CHF
21.4221	Intérêts moratoires	18 839.89 CHF
21.4411	Part sur gains immobiliers	91 841.70 CHF
	Total des recettes aléatoires disponibles	243 753.91 CHF

2.1.8 Péréquation et Réforme policière – décompte final 2014

	Acomptes facturés	Décompte final	Différence
Facture sociale (Péréquation indirect)	659 563.00 CHF	690 708.00 CHF	-31 145.00 CHF
Alimentation fonds de péréquation	91 379.00 CHF	-183 980.00 CHF	275 359.00 CHF
Réforme policière	115 911.00 CHF	109 374.00 CHF	6 537.00 CHF
Totaux	866 853.00 CHF	616 102.00 CHF	250 751.00 CHF

2.1.9 Facture sociale – décompte final 2014

	Roche 0.11%	État 100%
PC à domicile et hébergement	216 845.00 CHF	212 102 738.00 CHF
Assurance maladie	73 001.00 CHF	71 404 988.00 CHF
RI + participation cantonale à l'assurance chômage	245 404.00 CHF	240 037 341.00 CHF
Subventions et aides aux personnes handicapées	104 273.00 CHF	101 993 083.00 CHF
Prestations famille et autres prestations sociales	24 278.00 CHF	23 747 158.00 CHF
Bourses d'études et d'apprentissage	26 906.00 CHF	26 317 694.00 CHF
Décompte final	690 707.00 CHF	675 603 002.00 CHF
./. acomptes 2012 facturés	-659 563.00 CHF	
Montant net	31 144.00 CHF	

Montant positif = à charge de la commune

Montant négatif = en faveur de la commune

2.1.10 A noter que les investissements 2015 se sont élevés à :**501 Ouvrages génie civil et ass.**

359.501.1313	Collège de Prés-Clos - piste de saut (athlétisme), préavis 13/2013	57 094.45 CHF
42.501.1434	PPA ZI Les Vernes, volet financier, préavis n° 34/2014	102 252.65 CHF
430.501.1536	Aménagement piétonnier, création 128 places parc lieu-dit "Prés-Clos, préavis 36/2015	237 106.60 CHF
431.501.1538	Réaménagement rue du Grammont, préavis n° 38/2015	8 000.00 CHF
46.501.0204	PGEE, réalisation d'un plan général d'évacuation des eaux	3 573.06 CHF
46.501.1538	Réaménagement rue du Grammont, préavis n° 38/2015	15 000.00 CHF
81.501.1538	Réaménagement rue du Grammont, préavis n° 38/2015	31 642.00 CHF
		<hr/>
		454 668.76 CHF

503 Bâtiments et construction

352.501.1537	Rotzérane, réfection sols vestiaires et corridor, préavis 37/2015	63 819.40 CHF
352.503.1318	Rotzérane, raccord. centrale de chauffage à distance (18/2013)	1 532.00 CHF
354.503.1425	Maison Les Saulniers, racc. CAD, préavis 25/2014	299.00 CHF
359.503.1318	Collège Prés-Clos, raccord. centrale de chauffage à distance (18/2013)	451.00 CHF
		<hr/>
		66 101.40 CHF

504 Installations serv. industr.

81.504.0323	Etude solution filtration de l'eau de la source des Lizettes - Préavis 2003/23	5 800.00 CHF
81.504.1048	Réfection conduite eau potable + déf. incendie Rte du Simplon - préavis 48/2010	6 454.17 CHF
81.504.1433	Station de traitement source des Lizettes, préavis 33/2014	493 275.60 CHF
		<hr/>
		505 529.77 CHF

Total des investissements 2015	1 026 299.93 CHF
---------------------------------------	-------------------------

2.2 COMMENTAIRES PAR COMPTES ET RUBRIQUES

- 102.3072 L'augmentation des prestations complémentaires de prévoyance est due au fait que plus de membres de l'exécutif communal sont toujours en activité qu'auparavant !
- 102.3901 Parts liées aux charges AVS/AC/PC anciennement englobées sous les rubriques 102.300 et 102.3001. Cette charge a été volontairement séparée pour une meilleure lecture. Même traitement que la charge liée aux prestations complémentaires de prévoyance LPP du compte 102.3072.
- 11.301 Frais de traitement de l'entier du personnel communal (administratif, domaines & bâtiments et voirie). L'augmentation de ce poste est due à l'engagement à temps partiel d'une nouvelle collaboratrice au service de conciergerie ainsi qu'au paiement d'une partie des heures supplémentaires des certains collaborateurs.
- 11.3011 Paiements des aides et auxiliaires principalement pour les travaux de nettoyage des collèges, durant les périodes de vacances (jeunes en vacances).
- 11.304 L'augmentation de ce poste est due à l'augmentation générale de la masse salariale ainsi qu'à l'impact de recapitalisation annoncée par la CIP subie lors du nouveau contrat de prestation depuis 2014.
- 11.319 Ce poste comprend les participations de la commune aux institutions de droit privé avec les Samaritains, l'UCV, Aigle Région, Radio Chablais etc.
- 11.3187 Charge liée aux demandes effectuées par la commune, relatives aux permis des étrangers. Ces prestations et émoluments sont refacturés aux intéressés. La contrepartie figure sous la rubrique 11.4312.
- 11.439 Le montant de ce poste comprend : la rétribution de l'office de poursuites et faillites pour les notifications de commandement de payer et le remboursement de l'assurance dans différentes procédures.
- 11.4901 Montant total correspondant à la répartition des heures effectuées par les employés communaux dans les différents dicastères. Ces montants comprennent les rémunérations nettes ainsi que toutes les charges sociales correspondantes.
- 15.352 Part de la subvention communale accordée aux élèves de l'école de musique. Douze subventions à CHF 150.- ont été accordées par la Municipalité pour l'exercice sous revue.
- 17.4232 Recette du compte d'exploitation du tennis. Le montant est passé en charge d'amortissement du compte 17.331.1208. Pour rappel, les recettes d'exploitation du tennis doivent servir pour les amortissements liés aux travaux. La différence est prise en charge provisoirement par les comptes communaux afin de respecter les conclusions du préavis liées aux amortissements. Une convention a été passée avec l'association afin de régler les modalités d'exploitation et de remboursement.
- 19.315 Les principales charges sont dues à la mise à jour et en conformité des procédures du Registre des habitants. Le soft BDI a dû une nouvelle fois être mis à jour et une formation a été donnée pour son exploitation.
- 19.318.1 Frais annuels facturés par les trois sociétés de service liées au système informatique communal, à savoir : Fastnet, Quicksite et Protocol.

- 19.3901 Part ventilée de la charge du personnel communal liée à la gestion du service informatique communal durant l'année 2015.
- 20.3301.45 Lors de l'élaboration du budget, il est toujours prudent de planifier quelques réserves relatives aux pertes sur débiteurs. Ces pertes sont peu significatives sur 2015. Les pertes sur débiteurs relatives aux taxes déchets ont été portées en charges.
- 21.319.1 Nouveau compte relatif aux taxes sur les lotos et tombola. En lien avec le compte de revenus 21.4063.
- 21.3301 Le montant est communiqué par la recette en fonction des sommes passées par pertes et profits, pour lesquelles une procédure est en cours ou un acte de défaut de biens délivré. Ce risque est assuré au passif du bilan dans le compte 9282.7. Les écritures de dissolution et d'affectation à réserve se font à travers les rubriques 380 et 480. La perte ou le profit est constaté et supporté par le ménage ; seule est mise à réserve la différence demandée par l'ACI. La dissolution de la réserve et passage dans les revenus d'exploitation n'est effectuée que lorsque le montant affecté à la réserve est supérieur à l'exigence de l'ACI.
- 21.380.1 Le fonds de réserve pour risque de taxation a été alimenté de CHF 25'000.00 pour un total de CHF 59'000.00. Ce fonds est suffisant pour couvrir les risques de taxation liés aux impôts. Cette mise en réserve du bilan passe en charge des comptes de fonctionnement sous ce compte.
- 21.4001 Montant de la perception des impôts des personnes physiques. Cette somme comprend les taxations définitives des années antérieures ainsi que les acomptes 2015. Pour 2015, le détail des revenus est de CHF 1'536'110.95 d'impôt sur le revenu, de CHF 87'312.10 d'impôt complémentaire s/revenu PP et de CHF 12'159.95 d'impôt s/prestation capital PP. L'importante différence vient du fait que lors de la préparation du budget, en 2014, le facteur « croissance de la population » a été surévalué.
- 21.4001.1 Nouvelle rubrique afin de séparer les écritures des impôts sur le revenu classique et l'impôt sur les prestations en capital (impôt perçu sur les retraits du deuxième pilier LPP, etc.).
- 21.4011 Montant de la perception pour les personnes morales pour leurs activités sur la commune, base au 31.12.2015. Cette somme comprend les taxations définitives des années antérieures ainsi que les acomptes 2015. Montant dangereusement aléatoire qu'il faut apprécier avec réserve.
- 21.4012 Impôt capital PM. Ce chiffre est donné par la recette.
- 21.4040 Le droit de mutation est un impôt perçu en cas de transfert de la propriété d'un bien immobilier. Le droit de mutation est dû par l'acquéreur. Peu de mutations ont été réalisées en 2015.
- 21.4063 Nouveau compte relatif aux perceptions des taxes sur les lotos et tombola par la commune. Ces taxes sont reversées périodiquement à la Recette du district, la commune ne percevant quant à elle pas de taxe sur les divertissements.
- 21.4090 Revenus sur le rattrapage des actes de défaut de bien.

- 21.411 Revenu conventionnel des forces motrices de l'Hongrin Léman (FMHL).
- 21.411.01 Montant de la taxe d'usage du sol, perçu par la Romande Énergie et reversé à la commune.
- 21.4370 Nouveau compte lié à la perception des amendes sur impôts PM.
- 21.4411 Part de revenu lié aux impôts et taxes perçues sur les gains immobiliers.
- 21.4903 Versement de la part bénéficiaire du compte du service des eaux. Cette somme représente la rétribution de ce service industriel à l'administration communale pour l'exploitation de ses ressources.
- 22.422 Revenu des placements et titres, du portefeuille communal.
- 22.452.1 Retour de la péréquation directe 2015, pour notre commune. Les chiffres sont donnés par l'ASFICO.
- 22.452.10 Retour complémentaire de la péréquation directe 2014, pour notre commune. Les chiffres sont donnés par l'ASFICO.
- 31.3142 Part liée à l'entretien des chemins. Peu utilisé sur cet exercice.
- 31.4272 Revenu lié aux charges facturées par la commune pour l'utilisation temporaire de son sol.
- 33.313.4 Nouveau compte lié au stock de vin. Sa valorisation impactera en positif ou en négatif la rubrique 33.
- 345.332.1056 Amortissement en liaison directe avec les revenus locatifs, selon les conclusions des préavis n° 56/2010 et 21/2014.
- 346.422 Revenu de l'intérêt exigé par la Municipalité pour le remboursement échelonné du fonds de commerce (taux 5%).
- 347.314 L'importante charge est liée aux frais de publication ainsi qu'aux frais de géomètre liés à la vente.
- 351.316 Nouveau compte lié aux frais de remboursement des cautions locatives. En lien avec le nouveau compte de revenu 351.4271.1.
- 351.3901.0 Nouveau compte lié aux collaborateurs auxiliaires d'entretien, auparavant englobé sous le compte 351.3901.0
- 351.4363 Remboursements de la compagnie d'assurance suite à un cambriolage ainsi qu'à une tempête.
- 353.4271.2 Diminution de la part locative liée au SDIS.
- 359.332 Charge liée à l'amortissement supplémentaire en lien avec le compte 359.480 et le prélèvement à la réserve du fonds Morerod.
- 359.4271.1 Recette liée à la mise à disposition des salles pour l'exploitation de l'UAPE. Sur 2014, le revenu n'était pas sur une année entière.

- 40.3102 Frais d'enquête liés aux divers travaux de fractionnement des parcelles communales pour ventes.
- 40.3185.2 Frais engendrés par la plateforme Cartoriviera et Citimage. Un nouveau règlement et répartition des charges sont en voie de finalisation entre les communes utilisatrices. Ces nouvelles moutures seront favorables aux petites et moyennes communes.
- 40.4313 Comme en 2014, la Municipalité a activé plusieurs gros dossiers au niveau des délivrances de permis d'exploiter ou d'utiliser, générant ces émoluments administratifs.
- 41.3185 La Municipalité a engagé un mandataire pour le traitement et la surveillance des gros chantiers afin de limiter sa responsabilité. Le principal mandataire est la société « Securetude Sàrl », à Aigle.
- 42.3185 Frais d'urbanisme et d'assistance à la Municipalité. Principal mandataire, le bureau « iConsulting ».
- 430.3142.1 Charges liées à l'entretien des routes avec les travaux réalisés par notre équipe sous le passage sous voie de la gare.
- 430.436 Remboursement de l'assurance Axa Winterthur suite à sinistres.
- 430.3162 Nouveau compte lié à la charge locative CFF pour l'utilisation du droit de superficie accordé en 2014 (premier tronçon) et 2015 (premier et deuxième tronçons Gare – Près Clos).
- 431.3121 Séparation des comptes 431.3121 et 431.3143 pour une meilleure lecture et suivi des charges liées au contrat de maintenance classique et des travaux complémentaires d'amélioration.
- 44.3189 Importants travaux d'entretien des platebandes confiés à la société Delmas paysagiste.
- 44.332.0829 Amortissement supplémentaire pour solder cet objet.
- 44.465 Principalement revenu lié au FC Roche pour sa part contributive aux travaux du gazon synthétique.
- 45.3180.09 Charge en lien avec la partie hors TVA de GedeChablais.
- 45.3188 Frais de transport facturés par la Satom pour participation à la péréquation. En lien avec les compte 45.3181.01 et 45.3180.01. Nouveau compte séparé du 45.3180.10 pour un meilleur suivi.
- 45.311 Charge liée à l'achat de sacs poubelle blancs taxés.
- 45.3180.10 Charge liée au ramassage des ordures ménagères ainsi qu'aux divers déchets. Les sociétés mandatées pour ces ramassages sont Lehmann, Villtrans et Birchler.
- 45.319 Compte de REDIP (Réduction du droit de la récupération sur l'impôt préalable). Décompte entre l'impôt préalable dû et encaissé et la part non récupérable sur la partie du compte alimentée par le ménage communal.

- 46.319 Compte de REDIP (Réduction du droit de la récupération sur l'impôt préalable). Décompte entre l'impôt préalable dû et encaissé. La REDIP est calculée par trimestre.
- 46.3526.1 Montant facturé par l'entité intercommunale EPUDEHL pour le transport et le traitement des eaux usées. Montant calculé en EQH par habitant selon les modalités de la convention.
- 46.434.01/02 Aucune rentrée effective de taxation sur l'exercice 2015. Les travaux d'inspection et de délivrance de permis d'exploiter et d'utiliser sont en cours et toujours en attente dans les comptes de bilan.
- 470.3147.1 Part de la commune aux travaux prioritaires de la correction fluviale ECF Eau Froide. Ce montant correspond aux acomptes facturés durant l'exercice. Ce financement et la participation communale seront encore visibles sur 2016, voire 2017.
- 47.3147.2 Pas de charge participative de notre commune pour les travaux de la nouvelle ECF Canal du Haut Lac sur 2015.
- 51.3522 Participation d'autres communes aux frais d'écolage.
- 51.4522 Participation cantonale aux frais de scolarisation des enfants de requérants d'asile. Ce décompte est tenu par la commune boursière de Villeneuve. Le montant de la participation de notre commune, pour l'exercice sous revue, correspond à 9 élèves (pour des durées de 1 à plusieurs mois).
- 58.301 Participation de notre commune aux frais de l'organiste selon la nouvelle clé population / culte. Facturation par la commune boursière de Noville.
- 61.332.1055 Amortissement supplémentaire lié au préavis 55/2010 afin de respecter les conclusions de ce dernier. Compte d'investissement à zéro au 31.12.2015.
- 61.3528 Charges importantes liées aux frais d'assistance de police sollicitée auprès de la commune voisine de Villeneuve, ainsi qu'au mandant complémentaire donné à une société de surveillance et de sécurité afin de répondre aux attentes sécuritaires lors de manifestations.
- 61.351 Fidèle au budget, notre commune ne disposant pas d'une police communale/intercommunale et participant sur les deux modules imposés aux communes de notre catégorie.
- 61.3901 Ce montant représente les heures d'huissier et de travaux de notification de l'office des poursuites.
- 61.451 Retour en notre faveur de la participation péréquative de l'exercice 2014.
- 65.3521.1+2 Participation de notre commune aux charges locatives de la nouvelle caserne du SDIS du Haut Lac. Sont également comprises, les charges d'entretien et d'exploitation liées au bâtiment.
- 72.35158 Solde correctif de la facture sociale, selon le décompte péréquatif des services de l'État, par rapport à l'exercice 2014.

- 73.4512 Solde correctif de notre participation aux frais de l'ARASAPE pour l'exercice 2014.
RAS = Régionalisation de l'Action Sociale
AAS = Agence d'Assurances Sociales
AJE = Réseau d'Accueil de Jour Enfant / Chablais
- 81.312.2 Détail et ventilation des charges participatives de notre commune à l'association intercommunale d'EPUDEHL. Chaque rubrique est clairement libellée pour en favoriser la lecture.
- 81.332 Amortissement supplémentaires lié au préavis 23/2003 (avant-projet filtration eau des Lizettes). Le solde de ce compte d'investissement s'amortira sur une durée de 10 ans.
- 81.3901.1+2+3 Imputations internes des activités du fontainier selon décompte réel.
- 81.4351.2 Détail et ventilation des recettes participatives de notre commune à l'association intercommunale d'EPUDEHL. Chaque rubrique est clairement libellée pour en favoriser la lecture.
- 81.4351.3 Notre fontainier a effectué moins d'heures que projeté pour 2015. Le fontainier de la commune de Villeneuve a effectué la majorité des tâches exigées dans le cadre du mandat d'EPUDEHL.
- 81.3813 Attribution au fond de réserve du montant excédentaire du compte 81.
- 81.3903 Imputation interne des services industriels en faveur du ménage communal.
- 81.434 Idem que pour les autres taxes uniques de raccordement du compte 46. L'effet sera visible sur les prochains exercices après taxation finale et activation des comptes de bilan liés.
- 81.4363 Remboursement de l'assurance suite à sinistres.

3. CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Roche

Vu le préavis N° 50/2016 de la Municipalité au Conseil communal relatif à la gestion et aux comptes 2015,

Ouï le rapport de la commission de gestion,

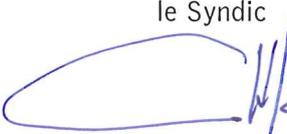
Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

Décide

1. **D'approuver les comptes communaux pour l'exercice 2015, tels que présentés, avec un total au bilan de CHF 16'443'400.47 et un compte de fonctionnement présentant une perte de CHF 19'164.71**
2. **D'approuver la gestion relative à l'exercice 2015 et d'en donner décharge à la Municipalité.**

Adopté en séance de Municipalité le 23 mai 2016

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

le Syndic  la Secrétaire 

Chr. Lanz  C. Pilloud

Municipal délégué : Municipalité *in corpore*

Annexes : Rapport de la fiduciaire

Comptes par ordre administratif

Liste des investissements du patrimoine administratif et financier

Bilans comparés



Représentation pour la Suisse Romande du Service
de Révision et d'Organisation de l'Association des
Communes Suisses
Place de la Gare 4
Case postale 624
CH - 1001 LAUSANNE
Tél ++41 - (0)21 321 26 10
Fax ++41 - (0)21 321 26 11
rod@migigrouppfid.com
TVA CHE-101.548.293

mgi • group
fiduciaire s.a.

Rapport de l'organe de révision
sur les comptes de la commune de
ROCHE

1850 Roche (VD)

PG

Lausanne, le 28 avril 2016

Monsieur le syndic,
Madame, Monsieur,

En qualité d'organe de révision de votre commune, nous avons vérifié, conformément au règlement cantonal du 29 octobre 2003, la comptabilité et les comptes annuels présentés par la Municipalité et votre boursière pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité de la Municipalité :

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la Municipalité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la Municipalité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'Organe de révision :

Notre mission consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit sur la base des directives minimales édictées par le Département des institutions, des relations extérieures et des Normes d'audit suisses.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

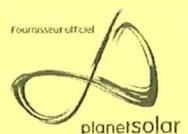
./..

Siège à Lausanne - Succursales à Genève, La Chaux-de-Fonds, Chavornay/Nord Vaudois, Givisiez/Fribourg, Bossonnens/Châtel-st-Denis
www.migigrouppfid.com

Membre de la CHAMBRE  FIDUCIAIRE

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

Autorité fédérale de surveillance en matière de révision ASR
agrément numéro 502294 en qualité d'expert-réviseur agréé



« Un matin, une idée voit le jour
Aujourd'hui cette vision est
devenue un rêve commun »
www.planetsolar.org

Opinions d'audit :

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux dispositions légales et aux directives du Canton.

Rapport sur d'autres dispositions légales :

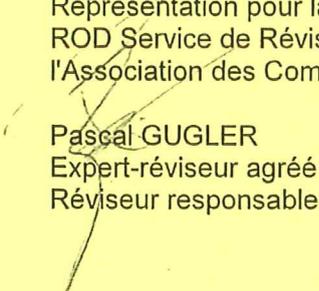
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément, de qualification, d'indépendance. Notre société est enregistrée sous le n° 502294 auprès de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (LSR). Nous confirmons qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

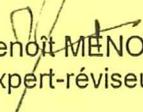
Conclusion :

En conclusion de notre rapport, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis:

- | | |
|---|----------------------------|
| - le bilan tel qu'il vous est présenté avec un total de | CHF 16'443'400.47
===== |
| - le compte de fonctionnement de l'exercice 2015
présentant une perte de | CHF 19'164.71
===== |

MGI GROUP Fiduciaire SA
Représentation pour la Suisse Romande
ROD Service de Révision et d'Organisation de
l'Association des Communes suisses


Pascal GUGLER
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Benoît MENOUD
Expert-réviseur agréé

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1 476 127.77	639 558.00	1 398 321.75	557 400.00	1 430 867.13	608 754.03
10	Autorités	194 964.05	6 480.00	190 500.00	6 000.00	188 188.50	6 698.90
101	Conseil communal	23 461.80		20 500.00		24 075.00	
101.300	Jetons de présence, traitements	23 148.00		20 000.00		23 702.00	
101.306	Frais et débours	313.80		500.00		373.00	
102	Municipalité	171 502.25	6 480.00	170 000.00	6 000.00	164 113.50	6 698.90
102.300	Traitements	71 400.00		73 000.00		73 000.00	
102.3001	Vacations municipalité	66 600.00		75 000.00		70 267.70	
102.306	Indemnités et frais	3 593.25		5 000.00		3 453.00	
102.3072	Prestations complémentaires de prévoyance	18 209.00		17 000.00		17 392.80	
102.3901	Assurances sociales - transfert part municipalité AVS/AC/PC	11 700.00					
102.436	Jetons de présence		6 480.00		6 000.00		6 698.90

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
11	Administration	1 234 360.07	627 968.00	1 157 971.75	548 900.00	1 190 167.08	599 555.13
11.301	Traitements du personnel	751 341.05		698 000.00		668 979.00	
11.3011	Traitements personnel occasionnel	7 676.25		8 600.00		39 769.85	
11.3011.02	Traitements du personnel mis à disposition de tiers (GFA)	868.25		780.00		816.75	
11.303	Assurances sociales, AVS - AI, AC, alloc. fam.	76 760.55		73 500.00		73 998.40	
11.304	Cotisations caisse de pensions	110 634.60		84 000.00		109 519.95	
11.305	Assurances accidents	7 339.95		8 000.00		6 471.80	
11.3061	Indemnités, remboursement de frais	3 059.25		2 300.00		2 368.75	
11.309	Charges diverses et formation professionnelle	2 319.00		2 000.00		8 290.00	
11.3100	Fournitures de bureau	6 425.15		8 000.00		8 426.55	
11.3101	Imprimés, entêtes, enveloppes	6 896.55		7 500.00		3 654.30	
11.3102	Journaux, abonnements, annonces, documentation	4 452.75		4 500.00		6 977.00	
11.3111.1	Achat matériel, mobilier & machine de bureau	1 780.55		3 000.00		2 332.10	
11.3131	Achat produit alimentaire (carnotzet, cafétérias,)	1 502.05		2 000.00		2 615.44	
11.315	Entretien mobilier & machines			1 000.00			
11.3161	Frais locaux de l'administration	42 000.00		42 000.00		42 000.00	
11.317	Réceptions, manifestations	22 366.15		25 000.00		23 419.89	
11.3181	Frais de port	6 217.40		6 000.00		6 485.56	
11.3182	Frais de téléphone	3 003.95		3 000.00		2 877.10	
11.3183	Frais bancaires	5 616.36		6 500.00		5 740.72	
11.3184	Frais de contentieux			1 600.00		53.30	
11.3185	Honoraires divers	14 532.20		15 000.00		20 800.80	
11.3186	Primes d'assurances	14 108.70		12 000.00		11 639.07	
11.3187	Emoluments, divers	12 123.60		15 000.00		12 936.80	
11.3189	Frais divers, prestations de service	119.31		500.00		116.00	
11.319	Cotisations à des institutions de droit privé	31 054.90		25 000.00		28 450.55	
11.3191	Remboursement taxes, divers & cotisations	330.00					
11.3517	Part au déficit d'exploitation, lignes de transport	83 706.60		81 241.75		81 366.95	
11.36530	Aides diverses aux sociétés locales	5 020.00		8 000.00		10 100.00	
11.36531	Personnes âgées	9 248.95		10 000.00		7 681.80	
11.36532	Participation piscine Villeneuve	950.00		950.00		950.00	
11.36590	Aides et dons divers	2 106.00		3 000.00		1 328.65	
11.3901	Salaires imputation interne, personnel auxiliaire	800.00					
11.4312	Emoluments de police et contrôle des habitants		25 530.00		23 000.00		26 945.65
11.436	Remboursement de salaires APG-SUVA-C.I.P		10 338.00				17 188.60
11.439	Autres recettes et remboursement divers		2 059.25		6 000.00		2 557.98
11.439.02	Mise à disposition de personnel		920.75		1 500.00		902.90

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
11	Administration	1 234 360.07	627 968.00	1 157 971.75	548 900.00	1 190 167.08	599 555.13
11.465	Aînés participation course		1 620.00		1 500.00		1 460.00
11.4901	Salaires imputations internes		587 500.00		516 900.00		550 500.00
15	Affaires culturelles, loisirs	15 042.50		16 250.00		12 071.50	
15.351	Fondation écoles de musique (FEM) (cantonale)	11 242.50		11 250.00		9 171.50	
15.3523.1	Ecole de musique - aide individuelle (communale)	1 800.00		3 000.00		900.00	
15.3653	Aides et subventions aux sociétés culturelles	2 000.00		2 000.00		2 000.00	
17	Sports	2 860.00	2 500.00	4 400.00	2 500.00	3 883.00	2 500.00
17.314	Tennis - entretien			1 500.00		1 183.00	
17.331.1208	Amortissements réfection du terrain de tennis	2 760.00		2 500.00		2 500.00	
17.3901	Imputations internes	100.00		400.00		200.00	
17.4232	Tennis - location terrain		2 500.00		2 500.00		2 500.00
18	Participation transports publics	3 787.95		3 300.00		3 576.20	
18.3185	Honoraires et frais d'expertises	394.95				270.00	
18.3188	Participation Noctibus	3 393.00		3 300.00		3 306.20	
19	Service d'informatique	25 113.20	2 610.00	25 900.00	2 610.00	32 980.85	
19.311	Achat mobilier & matériel informatique	987.75		2 500.00		1 963.25	
19.311.1	Soft & licences			2 600.00			
19.315	Entretien - maintenance - travaux informatiques	12 840.00		10 000.00		12 466.25	
19.318.1	Internet & développement du site communal	4 785.45		3 000.00		13 151.35	
19.3901	Salaires imputation interne	6 500.00		7 800.00		5 400.00	
19.4319	Rubrique économique site internet		2 610.00				

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
2	FINANCES	782 729.68	4 259 901.02	736 338.00	4 084 928.00	845 484.50	4 341 298.02
20	Comptabilité gén, caisse, cont	1 760.15		5 000.00		335.75	
20.3301.1	Pertes sur débiteurs - divers			1 000.00		335.75	
20.3301.45	Pertes sur débiteurs - déchets	1 760.15		2 000.00			
20.3301.46	Pertes sur débiteurs - épuration			1 000.00			
20.3301.81	Pertes sur débiteurs - serv. des eaux			1 000.00			

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
21	Impôts						
21.318	Frais de perception	143 631.53	3 096 178.69	94 000.00	3 220 600.00	140 613.80	3 275 220.86
21.319	Impôts divers (transfert solde négatif Amende + Impôt immeuble PM, activité dirigeante...)	30 038.29		28 000.00		29 299.90	
		359.70					
21.319.1	Impôts et taxes sur les lotos et tombola	13 983.75					
21.329	Intérêts sur impôts	5 692.01		6 000.00		11 175.85	
21.3301	Pertes sur impôts PP & PM	68 557.78		60 000.00		93 438.05	
21.380	Attribution fonds de réserve pour débiteurs douteux					6 700.00	
21.380.1	Attribution à fonds de réserve risque de taxations	25 000.00					
21.4001	impôt sur le revenu	1 533 346.61		1 940 000.00		1 687 292.04	
21.4001.1	Impôt sur prestations en capital	12 159.95				22 038.00	
21.4002	Impôt sur la fortune	168 616.94		160 000.00		162 274.61	
21.4003	Impôt à la source	110 824.57		85 000.00		86 849.11	
21.4005	Impôt travailleurs frontaliers	208 419.15		180 000.00		197 745.90	
21.4011	Impôt bénéfice personnes morales	373 711.10		215 000.00		298 280.35	
21.4012	Impôt capital personnes morales	4 087.30		10 000.00		71.60	
21.4013	Impôt immeubles personnes morales	15 694.50		20 000.00		21 774.50	
21.4020	Impôt foncier	212 343.55		200 000.00		207 894.95	
21.4040	Droits de mutation	112 157.65		200 000.00		242 360.95	
21.4050	Impôt successions et donations	12 292.50				1 041.70	
21.4061	Impôt sur les chiens	11 100.00		11 000.00		10 100.00	
21.4063	Impôt sur les tombolas et les lotos	14 621.70					
21.4090	Impôt récupéré après défalcons/rachat ADB	8 622.17				1 874.44	
21.4101	Patentes tabac	250.00		500.00		312.50	
21.4103	Patentes diverses (appareils autom.)	700.00					
21.411	Concessions (FMIHL)	5 000.00		7 000.00		5 313.00	
21.411.01	Taxe usage au sol, Romande Energie	60 847.90		70 000.00		70 168.40	
21.4221	Intérêts moratoires	18 839.89		10 000.00		25 697.05	
21.4319	Frais d'encassements, contentieux	3 607.46		2 000.00		3 940.36	
21.4370	Amendes	16 550.00					
21.4411	Part sur gains immobiliers	91 841.70		10 000.00		60 798.95	
21.4659	Redistribution de la taxe CO2 (sur masse salariale)	544.05		100.00		392.45	
21.480.1	Prélèvement à fonds de réserve sur risque de taxation					59 000.00	
21.4903	Imputation interne S.I.	100 000.00		100 000.00		110 000.00	

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
22	Service financier	637 338.00	1 163 722.33	637 338.00	864 328.00	704 520.95	1 066 077.16
22.321	Intérêts des dettes					220.95	
22.352.1	Alimentation fonds péréquation directe, année en cours	637 338.00		637 338.00		664 135.00	
22.352.4	Dépenses thématiques, solde année précédente (décompte)					40 165.00	
22.422	Revenu capital patrimoine financier		204 033.33		180 000.00		189 785.16
22.452.1	Retour fonds péréquation directe, année en cours		681 867.00		681 865.00		572 755.00
22.452.10	Retour fonds péréquation directe, année précédente (décompte)		275 359.00				303 537.00
22.452.3	Retour dépenses thématiques, année en cours (acomptes)		2 463.00		2 463.00		
23	Amortissements, rés. non vent.					14.00	
23.332	Amortissements supplémentaires non ventilés (apurement bilan)					14.00	

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1 219 819.73	1 180 658.58	1 186 028.00	1 129 482.00	1 333 019.75	1 187 558.35
31	Terrain	34 759.30	46 613.10	47 800.00	43 385.00	212 814.10	47 868.00
31.312	Electricité station de pompage	1 001.00		1 000.00		2 412.65	
31.312.1	Energie cabine industrielle Les Vernes					72.65	
31.3142	Entretien des chemins	1 063.70		20 000.00		10 019.35	
31.3143.1	Entretien voie chemin de fer					5 340.40	
31.3144	Entretien des drainages	4 553.90		7 500.00		7 603.05	
31.316	Loyer et fermages	320.00					
31.3185	Honoraires & prestations de services			3 000.00			
31.3186	Primes d'assurances station de pompage	20.70					
31.331	Amortissement chemins de campagne	8 000.00		8 000.00		8 000.00	
31.331.1050	Amortissement réfection Grand-Marais (40'000.00 1/8)	5 600.00		5 600.00		5 600.00	
31.331.1212	Amortissement Syndicat H144, part. travaux collectifs sur chemins (12/2012)	13 000.00				11 366.00	
31.381	Attribution fonds de réserve					160 000.00	
31.3901	Salaires imputation interne	1 200.00		2 700.00		2 400.00	
31.423	Location de terrains		42 868.00		43 385.00		42 868.00
31.4272	Redevances d'utilisation du domaine public et administratif, indemnisation		3 600.00				
31.4362.1	Voie de chemin de fer - remboursement frais						5 000.00
31.4363	Remboursement d'assurances et de tiers		145.10				
32	Forêts et pâturages	35 707.55		38 906.00		34 069.20	
32.3142	Entretien des sentiers	1 663.20		1 500.00		1 663.20	
32.3146	Frais d'exploitations (coupes, etc.) anc. 32.3141	1 638.35		5 000.00			
32.3319	Amortissement forêts	18 856.00		18 856.00		18 856.00	
32.351	Frais inspectoral	50.00		50.00		50.00	
32.3526	Frais de gestion des forêts (GFA)	13 500.00		13 500.00		13 500.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
33	Vignes	29 695.17	32 170.00	36 240.00	25 000.00	42 691.20	42 261.25
33.313	Fournitures et marchandises	3 860.70		2 500.00		7 094.05	
33.313.4	Variations stock	8 953.23-					
33.314	Frais d'exploitation	29 079.45		28 000.00		27 401.05	
33.3161	Loyers et fermages	340.00		340.00		340.00	
33.3186	Primes assurances	760.30		700.00		768.00	
33.319.1	Cotisations & taxes	307.95		300.00		288.10	
33.3901	Salaires imputation interne	4 300.00		4 400.00		6 800.00	
33.435	Vente de vin		32 170.00		25 000.00		39 521.00
33.436	Remboursement assurance						2 740.25
34	Service des gérances	165 786.88	215 333.85	169 750.00	217 288.00	183 846.40	222 200.55
340	Service d'exploitation des gérances	6 614.95	8 709.30	14 400.00	8 200.00	4 619.05	6 575.65
340.312	Electricité et combustible					71.80	
340.314	Entretien des bâtiments et monuments	103.75		1 500.00		213.95	
340.3141.01	Bâtiments et monuments, réparations suite actes de vandalisme	48.80		1 000.00		178.20	
340.3161	Stand de Villeneuve	3 000.00		3 000.00		3 000.00	
340.3185	Honoraires et frais d'expertises			2 000.00		518.40	
340.3186	Primes d'assurances	262.40		500.00		336.70	
340.3901	Salaires imputation interne	3 200.00		6 400.00		300.00	
340.4231	Revenus des bâtiments (dépot d'explosif)		1 300.00		1 200.00		1 200.00
340.4232	Location des places de stationnement		5 250.00		6 900.00		5 250.00
340.436	Remboursement de tiers		2 159.30		100.00		125.65
341	Maison du Tonnelier	1 567.54	11 280.00	2 300.00	10 800.00	1 688.64	11 280.00
341.314	Entretien du bâtiment	392.10		500.00		228.75	
341.3186	Primes d'assurances	975.44		800.00		859.89	
341.3901	Imputation interne	200.00		1 000.00		600.00	
341.4231	Revenus Maison du Tonnelier, loyer		10 800.00		10 800.00		10 800.00
341.4231.1	Revenus Maison du Tonnelier, part. charges		480.00				480.00

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
342	Ancien Moulin	61 569.90	86 279.60	60 720.00	86 488.00	69 689.57	87 255.30
342.3123	Energie et combustible	47.75		200.00		197.35	
342.314	Entretien du bâtiment	390.00				4 161.95	
342.3186	Primes d'assurances	7 112.15		8 000.00		8 310.27	
342.322.34	Intérêts passifs Ancien Moulin, rénovation et transformation	22 420.00		22 420.00		22 420.00	
342.330.34	Amortissements Ancien Moulin, rénovation et transformation	30 000.00		30 000.00		30 000.00	
342.3901	Salaires imputation interne	1 600.00		100.00		4 600.00	
342.4231	Revenus Ancien Moulin, loyer		73 368.00		73 368.00		73 368.00
342.4231.2	Revenus Ancien Moulin, locaux communaux (imp. internes)		8 020.00		8 020.00		8 020.00
342.4363	Remboursement des tiers (primes ECA, etc)		4 891.60		5 100.00		5 867.30
343	Maison des Vurziers	1 799.89	16 080.00	3 600.00	16 000.00	4 161.84	16 000.00
343.3123	Electricité & combustible	71.30		300.00		73.05	
343.314	Entretien du bâtiment	593.05		2 000.00		3 075.60	
343.3186	Primes d'assurances	935.54		700.00		813.19	
343.3901	Salaires imputation interne	200.00		600.00		200.00	
343.4231	Revenus Maison des Vurziers, loyer		15 120.00		15 220.00		15 220.00
343.4231.1	Revenus Maison des Vurziers, part. charges		960.00		780.00		780.00
344	Maison des Salines	28 823.75	33 660.00	26 590.00	34 560.00	26 365.20	30 560.00
344.3121	Chauffage à distance, énergie et combustible	8 803.45		8 000.00		7 134.85	
344.3121.1	Chauffage à distance, part fixe	2 592.00		2 590.00		2 592.00	
344.3123	Electricité	1 017.95		1 000.00		984.10	
344.314	Entretien du bâtiment	8 076.00		10 000.00		4 653.90	
344.3186	Primes d'assurances	834.35		700.00		500.35	
344.3901	Salaires imputation interne	7 500.00		4 300.00		10 500.00	
344.4231	Revenus Maison des Salines, loyer		29 920.00		30 720.00		26 870.00
344.4231.1	Revenus Maison des Salines, part. charges		3 740.00		3 840.00		3 690.00
345	Couvert historique des Salines	16 400.00	16 200.00	19 540.00	18 240.00	16 583.15	12 340.00
345.3123	Energie et combustible			300.00			
345.313	Fournitures diverses					325.70	
345.314	Entretien du bâtiment					17.45	
345.3186	Primes d'assurances			1 000.00			
345.331.1056	Amortissement couvert historique Salines de LLEE	16 200.00		18 240.00		12 340.00	
345.3901	Salaires imputation interne	200.00				3 900.00	
345.4231	Revenus du bâtiment		16 200.00		18 240.00		12 340.00

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
346	Café de la Place (locataire/sous-locataire)	42 477.30	43 124.95	42 000.00	43 000.00	59 419.35	58 189.60
346.313	Café de la Place Roche Sarl, appareil et matériel destinés à la revente					40 000.00	
346.316	Café de la Place Roche Sarl, loyer locaux commerciaux	36 000.00		42 000.00		16 645.15	
346.316.1	Café de la Place Roche Sarl, part. charges locaux commerciaux	6 317.60				2 774.20	
346.3186	Café de la Place Roche Sarl, primes d'assurances	159.70					
346.422	Café de la Place Roche Sarl, intérêts sur reprise fonds de commerce		825.00		1 000.00		689.60
346.4231	Café de la Place Roche Sarl, revenu loyer		36 000.00		36 000.00		15 000.00
346.4231.1	Café de la Place Roche Sarl, revenu part. charges		6 299.95		6 000.00		2 500.00
346.4359	Café de la Place Roche Sarl, vente et prestations de services						35 500.00
346.4902	Café de la Place Roche Sarl, imput. interne de biens, services, marchandises						4 500.00
347	Chalet du Creux	6 533.55		600.00		1 319.60	
347.314	Entretien du chalet	6 300.00		500.00		1 039.50	
347.3186	Primes d'assurances	233.55		100.00		280.10	
35	Bâtiments communaux	953 870.83	886 541.63	893 332.00	843 809.00	859 598.85	875 228.55

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
351	Collège des Salines	144 374.35	254 129.00	146 712.00	251 729.00	132 275.97	255 499.90
351.3011	Personnel occasionnel					1 918.30	
351.311	Achats machines et matériel	6 897.80		5 500.00			
351.3121	Chauffage à distance, énergie et combustible	30 812.15		25 000.00		24 971.85	
351.3121.1	Chauffage à distance, part fixe	9 072.00		9 072.00		9 072.00	
351.3123	Electricité	4 814.05		7 000.00		8 260.00	
351.313	Fournitures diverses	4 703.55		2 500.00		2 118.00	
351.314	Entretien du bâtiment	5 035.10		15 000.00		5 934.95	
351.315	Entretien des machines & matériel	3 098.15		13 500.00		10 405.35	
351.316	Collège Salines, remboursement caution	900.00					
351.3186	Primes d'assurances	3 151.95		4 200.00		3 633.72	
351.331.0935	Amortissement Collège des Salines, rempl. fenêtres	10 500.00		10 500.00		10 500.00	
351.331.1161	Amortissement Collège des Salines, CAD	4 689.60		3 380.00		4 150.00	
351.331.1420	Amortissement Collège des Salines, rempl. stores obscurcissement, préavis n° 20/2014	5 200.00		5 160.00		5 011.80	
351.3901	Salaire imputation interne	53 300.00		45 900.00		46 300.00	
351.3901.0	Salaire imputation interne, personnel auxiliaire	2 200.00					
351.4271	Collège des Salines, revenu location		1 500.00				875.00
351.4271.1	Collège des Salines, caution		900.00				
351.4271.2	Collège des Salines, locaux communaux (imp. interne)		6 000.00		6 000.00		6 000.00
351.4363	Remboursement d'assurances et de dommages						2 895.90
351.452	Participation du cercle		245 729.00		245 729.00		245 729.00

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
352	Salle polyvalente	251 642.61	203 118.35	232 925.00	186 400.00	229 077.03	192 885.80
352.3011	Personnel occasionnel					1 575.00	
352.311	Achats machines et matériel	7 429.80		11 500.00		531.85	
352.3121	Chauffage à distance, énergie et combustible	20 266.20		30 000.00		16 948.60	
352.3121.1	Chauffage à distance, part fixe	6 480.00		6 000.00		3 240.00	
352.3123	Electricité	11 211.30		12 000.00		12 364.90	
352.313	Fournitures diverses	4 878.43		4 000.00		6 067.10	
352.314	Entretien bâtiment	12 133.45		20 000.00		9 331.95	
352.314.1	Entretien anciens vestiaires Football (Buvette)	999.25		500.00		1 347.10	
352.3153	Entretien du mobilier et des équipements	3 705.65		5 000.00		4 003.45	
352.3154	Entretien des machines et matériel d'entretien	174.55		4 000.00		10 295.60	
352.316	Rotzérane, remboursement caution	7 670.00				2 074.00	
352.3182	Taxes téléphoniques	304.70		400.00		336.10	
352.3186	Primes d'assurances	4 197.61		5 000.00		5 613.93	
352.322	Intérêts emprunt	11 380.27		11 200.00		12 180.55	
352.331	Amortissement salle polyvalente	50 000.00		50 000.00		50 000.00	
352.331.0831	Amortissement couvert bâtiment FC Roche	2 800.00		2 800.00		2 800.00	
352.331.1318	Amortissement Rotzérane, accord. CAD préavis 18/2013	2 292.00		1 625.00		959.25	
352.331.1422	Amortissement Rotzérane, fourniture et pose d'une véranda, préavis n° 22/2014	9 000.00		8 600.00		8 907.65	
352.331.1537	Amortissement Rotzérane, réfection sols vestiaires et corridor (37/2015)	3 019.40					
352.3901	Salaires imputation interne	92 700.00		60 300.00		76 000.00	
352.3901.0	Salaires imputation interne, personnel auxiliaire	1 000.00					
352.3902	Imputation interne de biens, services, marchandises					4 500.00	
352.4271	Salle polyvalente, revenu location		15 495.00		10 000.00		6 934.60
352.4271.1	Salle polyvalente, caution		9 633.00				2 232.00
352.4363	Remboursement d'assurances et de dommages		774.35				869.20
352.452	Participation cercle		176 400.00		176 400.00		176 400.00
352.4653	Participations de tiers, loisirs et sports		216.00				5 850.00
352.4657	Participations de tiers, énergie		600.00				600.00

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
353	Bâtiment Feu - Voirie	12 517.29	9 600.00	13 900.00	13 600.00	13 817.29	9 600.00
353.311	Achats machines et matériel			500.00			
353.3121	Energie & combustible	2 723.80		1 800.00		2 397.30	
353.3123	Electricité	601.50		800.00		385.55	
353.313	Fournitures diverses	39.30		500.00			
353.314	Entretien du bâtiment	2 862.25		4 500.00		2 977.20	
353.3186	Primes d'assurances	690.44		800.00		857.24	
353.3901	Salaires imputation interne	5 600.00		5 000.00		7 200.00	
353.4271.2	Revenus bât. Feu - Voirie, loyer commercial (imp. interne)		9 600.00		13 600.00		9 600.00
354	Maison des Saulniers	152 754.26	79 122.50	149 720.00	75 020.00	126 113.35	83 611.60
354.311	Achats machine et matériel	334.25		1 000.00		323.10	
354.3121	Chauffage à distance, énergie et combustible	7 995.05		7 300.00		4 348.05	
354.3121.1	Chauffage à distance, part fixe	5 184.00		5 100.00		1 296.00	
354.3123	Electricité	3 017.15		2 700.00		2 625.00	
354.313	Fournitures diverses	2 865.55		1 500.00		789.85	
354.314	Entretien du bâtiment	18 181.20		13 500.00		4 235.40	
354.315	Entretien des machines	2 867.90		4 000.00		2 623.70	
354.3186	Primes d'assurances	2 590.88		3 600.00		3 232.35	
354.322	Intérêts emprunt Maison des Saulniers	3 719.28		6 620.00		8 415.45	
354.331	Amortissement	70 000.00		70 000.00		70 000.00	
354.331.1425	Amortissement Maison Saulniers, accord. CAD, préavis n° 25/2014	2 299.00		2 000.00		1 524.45	
354.3901	Salaires imputation interne	33 700.00		32 400.00		26 700.00	
354.4271	Revenus Maison des Saulniers, location		34 722.50		30 620.00		36 122.00
354.4271.1	Revenus Maison des Saulniers, part. charges		2 400.00		2 400.00		2 400.00
354.4271.2	Revenus Maison des Saulniers, locaux communaux (imp. interne)		42 000.00		42 000.00		42 000.00
354.4271.3	Revenus Maison des Saulniers, remb. mazout						3 089.60
355	Temple et salle communautaire	9 959.62	8 520.00	10 800.00	8 550.00	7 523.12	8 520.00
355.3121	Chauffage à distance, énergie et combustible	4 401.70		3 500.00		3 567.40	
355.3121.1	Chauffage à distance, part fixe	1 296.00		1 300.00		1 296.00	
355.314	Entretien du Temple et salle communautaire	2 904.95		2 000.00		755.40	
355.3186	Primes d'assurances	856.97		1 100.00		1 204.32	
355.3901	Salaires imputation interne	500.00		2 900.00		700.00	
355.422	Revenus compte-courant		30.00				
355.4271.1	Revenus Temple et salle comm. - loyer		7 800.00		7 800.00		7 800.00
355.4271.2	Revenus Temple et salle comm. - charges		720.00		720.00		720.00

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
356	Garages communaux	41.40	1 440.00	50.00	1 440.00	41.40	1 440.00
356.3186	Primes d'assurances	41.40		50.00		41.40	
356.4271	Revenus des Garages		960.00		960.00		960.00
356.4271.2	Revenus des Garages, locaux communaux (imp. interne)		480.00		480.00		480.00
358	Grange des Saulniers	301.45	960.00	1 400.00	960.00	537.00	960.00
358.314	Entretien du bâtiment			1 000.00		175.45	
358.3186	Primes d'assurances	301.45		400.00		361.55	
358.4271.2	Revenus Grange des Saulniers, locaux communaux (imp. interne)		960.00		960.00		960.00
359	Collège de Prés-Clos	382 279.85	329 651.78	337 825.00	306 110.00	350 213.69	322 711.25
359.3011	Personnel occasionnel			1 500.00		3 251.95	
359.311	Achats machine et matériel	8.30				19.60	
359.311.1	UAPE, achats machines et matériel					3 207.15	
359.3121	Chauffage à distance, énergie et combustible	7 946.90		10 000.00		4 772.55	
359.3121.1	Chauffage à distance, part fixe	5 832.00		6 000.00		1 458.00	
359.3123	Electricité	2 894.95		3 400.00		4 197.50	
359.313	Fournitures diverses	6 654.72		4 500.00		4 629.25	
359.314	Entretien du bâtiment	3 964.10		2 000.00		2 424.80	
359.315	Entretien du matériel & équipements	2 712.70		1 500.00		9 577.20	
359.3182	Taxes téléphoniques	317.80		400.00		317.90	
359.3186	Primes d'assurances	4 005.50		4 900.00		4 881.87	
359.322	Intérêts emprunt	20 481.46		21 870.00		22 181.39	
359.322.1206	Intérêts emprunt agrand. collège Prés-Clos	38 055.87		38 250.00		39 505.73	
359.331	Amortissement	86 000.00		86 000.00		86 000.00	
359.331.1206	Amortissement agrandissement collège Prés-Clos	86 100.00		92 980.00		87 250.60	
359.331.1313	Amortissement Collège de Prés-Clos - piste de saut (athlétisme), préavis 13/2013	5 315.07					
359.331.1318	Amortissement Collège Prés-Clos, raccord. CAD préavis 18/2013	2 691.00		1 625.00		138.20	
359.332	Amortissement supplémentaire	11 899.48					
359.3901	Salaires imputation interne	94 000.00		62 900.00		76 400.00	
359.3901.0	Salaires imputation interne, personnel auxiliaire	3 400.00					
359.4271.1	UAPE, location locaux		46 826.30		35 400.00		26 036.00
359.4363	Remboursement de dommages et divers						1 164.25
359.4522	Participation du cercle		270 710.00		270 710.00		295 511.00
359.4653	Participations de tiers, loisirs et sports		216.00				
359.480	Prélèvement à fonds de réserve		11 899.48				

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	TRAVAUX	969 347.93	369 454.70	1 011 184.75	367 500.00	1 166 668.85	472 935.79
40	Service administratif	21 725.70	16 633.05	13 860.00	8 000.00	14 219.80	23 415.30
40.3102	Frais d'enquêtes de constructions	5 533.70		3 000.00		3 653.75	
40.3185.1	Informatisation du territoire - SIT	5 832.00		2 400.00		432.00	
40.3185.2	Cartoriviera & Citimage	8 660.00		8 460.00		10 134.05	
40.3901	Salaire imputation interne	1 700.00					
40.4313	Emoluments administratifs (permis de construire, d'habiter)		16 633.05		8 000.00		23 415.30
41	Service technique	15 022.60					
41.3185	Honoraires et frais d'expertises	15 022.60					
42	Service de l'urbanisme	29 796.80		30 000.00		21 443.20	
42.3185	Honoraires et frais d'expertises	29 796.80		30 000.00		21 443.20	
43	Service des routes	209 261.40	19 100.75	224 940.00	20 000.00	365 038.39	36 838.05

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
430	Service d'exploitation des routes	146 284.95	1 201.35	163 940.00		263 678.79	16 804.25
430.3110	Achats machines et matériel			1 000.00		3 152.95	
430.3114	Achats machines, matériel exploitation et entretien	4 649.70		5 000.00		6 605.84	
430.3115	Nouveau véhicule, redevances leasing	93.00					
430.3124	Carburant	5 613.35		7 000.00		8 022.90	
430.3135	Achats matières premières brutes/travaillés	4 287.10		2 000.00		3 251.20	
430.3142.1	Entretien du réseau routier	24 233.15		20 000.00		18 723.20	
430.3142.2	Entretien giratoires et aménagement	50.00		10 000.00		836.05	
430.3143	Entretien signalisation routière, y compris marquage	10 242.65		13 000.00		4 071.75	
430.3143.1	Marquage des routes	5 278.40		1 500.00			
430.315	Entretien des machines, véhicules	8 812.70		10 000.00		10 317.00	
430.3161	Loyers locaux de la Voirie	25 060.00		25 060.00		25 060.00	
430.3162	Redevances d'utilisation et droits de superficie CFF	800.00		1 000.00		400.00	
430.3163	Location de machines	106.40		2 000.00			
430.3182	Frais de téléphone	370.20		300.00		380.60	
430.3185	Honoraires, expertises	80.00		2 000.00		1 280.70	
430.3186	Primes d'assurances	9 858.45		10 000.00		9 810.15	
430.3192	Taxes et immatriculation véhicules	814.00		1 100.00		919.00	
430.322.1210	Intérêts véhicules voïne - Unitrac	1 110.50		1 400.00		1 472.50	
430.331.1	Amortissement travaux routes	280.00		280.00		280.00	
430.331.1210	Amortissement véhicule Unitrac 102	11 400.00		14 200.00		11 400.00	
430.331.1423	Amortissement réfection rue de la Bâtie (23/2014)	11 000.00				10 094.95	
430.332.1	Amortissement supplémentaire travaux routes	845.35					
430.380	Attribution à fonds de réserve					125 000.00	
430.3901	Salaire imputation interne			37 100.00		22 600.00	
430.4309	Taxes de remplacement pour non construction places de parc obligatoires	21 300.00					11 250.00
430.436	Remboursement de tiers		1 201.35				5 554.25
431	Eclairage public	62 976.45	17 899.40	61 000.00	20 000.00	101 359.60	20 033.80
431.3120	Eclairage public, achats énergie	25 421.65		25 000.00		25 569.50	
431.3121	Entretien éclairage public	12 564.70		26 000.00		35 790.10	
431.3143	Eclairage public, extensions, améliorations	24 990.10		10 000.00			
431.3809	Attribution fonds de réserve soutien énergies renouvelables, efficacité énergétique, dév.durable, EP					40 000.00	
431.4066	Taxe soutien des énergies renouvelables, efficacité énergétique, développement durable et éclairage public		17 899.40		20 000.00		20 033.80

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
44	Parcs, promenades, cimetières	192 308.28	7 854.80	212 800.00	212 800.00	237 579.55	14 364.80
44.311	Achats machines et matériel			2 000.00		1 136.30	
44.3115	Tracteur-fondeuse, redevances leasing	4 838.55		5 000.00			
44.3124	Carburant	2 400.00		2 500.00		3 500.00	
44.313	Fournitures diverses	6 518.26		7 000.00		4 828.97	
44.314	Entretien terrains, parcs, place de jeux, cimetière	24 722.30		40 000.00		39 635.73	
44.315	Entretien des machines	1 068.65		3 000.00		1 777.50	
44.3185	Frais d'expertises machines			100.00			
44.3186	Primes assurances	195.05		200.00		195.05	
44.3189	Frais divers et travaux de tiers	11 850.00		7 000.00		11 306.00	
44.331.0611	Amortissement tracteur-utilitaire service de la voirie (préavis 11/2006)	3 350.00		3 350.00		3 350.00	
44.331.0829	Amortissement Pré de la Cava - rempl. mobilier urbain (préavis 29/08)	650.00		650.00		650.00	
44.332.0829	Amortissement supplémentaire Pré de la Cava - rempl. mobilier urbain	2 015.47					
44.380	Attribution à fonds de réserve					13 000.00	
44.3901	Salaire imputation interne	134 200.00		142 000.00		158 200.00	
44.3901.0	Salaire imputation interne, personnel auxiliaire	300.00					
44.3901.1	Salaire imputation interne, creuse Rennaz	200.00					
44.436	Remboursement de dommages						760.00
44.465	Participation de tiers		7 854.80				13 604.80

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
45	Ordures ménagères et décharge	226 024.69	187 334.10	228 700.00	187 500.00	231 645.58	221 558.69
45.311	Achat et fournitures matériels divers	3 220.93		3 000.00		10 259.76	
45.3156	Entretien d'équipement et de matériel	2 375.83		2 000.00		406.15	
45.3180.01	Ordures ménagères	22 477.22		35 000.00		23 264.33	
45.3180.02	Verre	1 574.97		2 000.00		1 776.80	
45.3180.03	Déchets encombrants	8 528.88		10 000.00		8 070.59	
45.3180.04	Papier	5 950.43		8 500.00		6 278.29	
45.3180.09	Divers	440.70					
45.3180.10	Ramassage et transports	61 574.16		55 000.00		64 036.76	
45.3181.01	Compostage	18 880.04		25 000.00		22 718.86	
45.3188	Frais de transports, péréquation (hors TVA)	6 995.65		500.00		51.19	
45.319	TVA non récupérée s/ordures ménagères et déchets	2 153.58		3 000.00		581.15	
45.331.0945	Amortissement éco-points (préavis 45/2009) 1/5	30 000.00		30 000.00		30 000.00	
45.3526	Noville, part. assainissement anc. décharge Saviez3	752.30		1 200.00		701.70	
45.3901	Salaire imputation interne	61 100.00		53 500.00		63 500.00	
45.4342	Taxe base évacuation & traitement déchets PP		82 698.95		75 000.00		83 296.90
45.4342.01	Taxe aux sacs évacuation & traitement déchets PP		77 428.14		90 000.00		99 327.78
45.4342.02	Taxe base/aux sacs évacuation & traitement déchets résidence secondaire				2 000.00		513.35
45.4342.03	Vente de sac taxé au guichet (selon rég. communal)		574.07				
45.4354	Vente d'objets mobiliers usagés et produits de récupération		300.00				861.85
45.4356	Taxe base évacuation & traitement déchets PM		22 062.50		12 500.00		26 700.00
45.4359	Ventes de ferraille, papier et verre		4 270.44		8 000.00		10 515.74
45.4361	Remboursement de tiers						163.07
45.490	Imputation interne - sacs distribués enfants+personnes agés						180.00

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	259 617.06	135 703.05	259 384.75	152 000.00	217 286.78	133 181.15
46.314	Entretien canalisations & col.	26 766.53		25 000.00		22 039.35	
46.3185	Honoraires et frais d'expertises, prestations service	393.99		500.00		393.99	
46.319	TVA non récupérée s/taxe égouts, épuration	10 896.70		1 000.00		2 189.63	
46.322.0819	Intérêts passifs constr. collecteur EC Montjoux - Pré Pourri	38 658.00		38 658.00		38 658.00	
46.322.1207	Intérêts passifs PPE Gd-Cerlet, infrastructures suppl.	4 749.84		4 680.00		5 405.18	
46.331.1207	Amorti. PPA Gd-Cerlet, infrastructures suppl.	27 950.00		27 950.00		27 950.00	
46.332.1207	Amort. supplémentaires PPA Gd-Cerlet, infrastructures suppl.	13 960.00		13 960.00		13 960.00	
46.352	Particip. exploitation SIGE - tâches spéciales	7 620.85		7 670.75		7 719.10	
46.3526.1	EPUDEHL, participation exploitation	124 821.15		138 646.00		94 671.53	
46.3901	Salaires imputation interne	3 800.00		1 300.00		4 300.00	
46.434.01	Taxes raccordement Eaux usées				8 000.00		
46.434.02	Taxes de raccordement Eaux claires				8 000.00		
46.4342.1	Taxes d'entretien des collecteurs EU		33 294.65		33 000.00		33 340.70
46.4342.2	Taxes d'entretien des collecteurs EC		7 143.10		8 000.00		7 453.65
46.4343	Taxes épuration		95 265.30		95 000.00		92 386.80
47	Cours d'eau et digues	15 591.40	2 828.95	41 500.00		79 455.55	43 577.80
47.3147	Entretien des cours d'eau, lacs et ouvrages de protection	729.50		1 500.00		2 484.00	
47.3147.1	ECF de l'Eau Froide, participation pour travaux prioritaires de la correction fluviale	14 861.90		20 000.00		23 393.75	
47.3147.2	ECF du Canal du Haut Lac			20 000.00		10 000.00	
47.332.1426	Sinistre 29.07.13, inondation Eau-Froide (Préavis 26/14), prélèvement au fonds de réserve					43 577.80	
47.451	Subventions cantonales		2 828.95				
47.480.1427	Prélèvement au fonds de réserve						43 577.80

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	653 216.50	15 388.05	666 098.00	7 000.00	645 370.40	21 470.70
51	Enseignement primaire et secondaire	604 648.70	9 687.80	623 004.00	1 500.00	600 745.20	15 900.00
51.317	Fêtes des écoles	644.05		4 000.00		526.20	
51.3171	Manifestations scolaires, passeport-vacances					760.00	
51.352.01	Répartition des coûts scolaires du cercle de Villeneuve	597 838.00		619 004.00		597 659.00	
51.3522	Participations à des charges d'autres communes	1 666.65					
51.3901	Salaires imputation interne	4 500.00				1 800.00	
51.4522	Participations pour frais de scolarisation des enfants requérants d'asile		8 687.80		1 500.00		15 900.00
51.4653	Remboursement divers		1 000.00				
54	Orientation professionnelle	2 388.55		1 358.00		1 254.00	
54.352	Orientation professionnelle.	2 388.55		1 358.00		1 254.00	
55	Formation professionnelle	29 736.00		29 736.00		27 352.00	
55.351	Bourses d'étude et d'apprentissage	29 736.00		29 736.00		27 352.00	
58	Temples et cultes	16 443.25	5 700.25	12 000.00	5 500.00	16 019.20	5 570.70
58.301	Traitement organisiste	6 443.25		1 500.00		6 019.20	
58.309	Autres charges			500.00			
58.365	Paroisse catholique	10 000.00		10 000.00		10 000.00	
58.452	Participation des communes		5 700.25		5 500.00		5 570.70

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
6	POLICE	237 204.95	14 377.00	229 088.00	7 000.00	481 666.55	265 277.00
61	Corps de police	141 627.35	14 377.00	123 589.00	7 000.00	123 711.00	7 677.00
61.331.1055	Amortissement concept de stationnement - signalisation	3 350.00		3 350.00			
61.332.1055	Amortissement supplémentaire concept de stationnement - signalisation	17 261.25					
61.351	Réforme policière, année en cours	110 239.00		110 239.00		115 911.00	
61.3528	Prestations de tiers - agent de police et de sécurité	8 177.10		5 000.00		4 900.00	
61.3901	Salaires imputation interne	2 600.00		5 000.00		2 900.00	
61.4362	Remboursements de tiers (notifications)	4 860.00		5 000.00		4 320.00	
61.437	Amendes	2 980.00		2 000.00		1 140.00	
61.437.1	Sentences municipales					300.00	
61.451	Réforme policière, solde année précédente	6 537.00				1 917.00	
63	Police sanitaire	500.00		500.00			
63.318	Médecins, vétérinaires.équarr.	400.00		400.00			
63.3189	Fourrière	100.00		100.00			
64	Service des inhumations	3 706.60		5 000.00		3 836.65	
64.318	Pompes funèbres	1 252.80		1 500.00		939.60	
64.3185	Honoraires et prestations de médecins	353.80		1 500.00		1 697.05	
64.3901	Salaires imputation interne	2 100.00		2 000.00		1 200.00	
65	Défenses contre l'incendie	59 277.85		68 200.00		64 988.85	
65.309	Frais de formation et cours SDIS (JSP)	1 128.80		1 200.00		1 136.00	
65.315	Entretien matériel & équipements (extincteurs)			1 000.00		288.55	
65.317	Autres charges			1 000.00		1 238.40	
65.3521.1	SDIS du Haut-Lac, participation aux charges exploitation	26 533.20		40 000.00		31 064.40	
65.3521.2	SDIS du Haut-Lac, participation au loyer de la caserne	31 615.85		25 000.00		31 261.50	
66	Protection civile	32 593.15		31 799.00		289 130.05	257 600.00
66.312	Electricité - Abri Pci Grand-Cerclot	264.00		250.00		471.95	
66.3186	Primes d'assurances - Abri Pci Gd-Cerclot	79.65		100.00		95.55	
66.331	Amortissement abri Pci	9 350.00		8 400.00		9 350.00	
66.3511	Partic. versée à région	22 899.50		23 049.00		21 612.55	
66.3651	Subventions pour abris PC privés					257 600.00	
66.480	Prélèvement à fonds de réserve - Abri Pci						257 600.00

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7	SECURITE SOCIALE	1 203 553.90	43 498.40	1 180 609.00	6 572.00	985 235.40	41 640.45
71	Service social	39 669.25	7 782.00	44 535.00	6 572.00	32 785.00	90.00
710	Service sociale, communal et intercommunal	31 834.00		34 595.00		31 800.00	
710.3625	Frais de fonctionnement des agences d'assurances sociales AAS	31 834.00		34 595.00		31 800.00	
711	Classe de français	7 215.25	7 472.00	9 940.00	6 572.00	805.00	
711.301	Traitement salaires classes français	6 810.00		9 940.00			
711.303	Assurances sociales, AVS - AI, AC, alloc. fam.	170.45					
711.305	Assurances accidents	50.00					
711.3654	Frais fonctionnement classes de français	184.80				805.00	
711.4350	Recettes diverses (subvention, écolage, manifestation) classes français		7 472.00		6 572.00		
712	Allègement taxe sac	620.00	310.00	620.00		180.00	90.00
712.3650	Gestion des déchets : achat sacs pour l'allègement de la taxe	620.00					
712.390	Imputation interne - sacs distribués enfants+personnes agés					180.00	
712.4659	Gestion des déchets : allègement taxe pour naissances, jeunes enfants et l'incontinence		310.00				90.00
72	Prévoyance sociale cantonale	746 035.00		714 891.00		632 211.00	25 276.00
72.35154	PC à domicile et hébergement, année en cours	236 209.00		236 209.00		214 965.00	
72.35154.1	Subv. et aides aux personnes handicapées, année en cours	115 306.00		115 306.00		103 091.00	
72.35156	Ri et participation cantonale à l'A.C., année en cours	260 104.00		260 104.00		234 105.00	
72.35157	Participation LAMAL, année en cours	73 961.00		73 961.00		59 293.00	
72.35158	Correctif facture sociale	31 144.00					
72.35159	Prest. pour la famille et autres prest. sociales, année en cours	29 311.00		29 311.00		20 757.00	
72.45155	Solde facture sociale, année précédente						25 276.00
73	Santé publique	417 849.65	35 716.40	421 183.00		320 239.40	16 274.45
73.3654.1	Participation AVASAD (anc. OMSV)	120 146.65		130 975.00		109 022.40	
73.3654.2	Participation petite enfance (ARASAPE)	297 703.00		290 208.00		206 830.00	
73.3654.4	Participation ARASAPE - RAS					4 187.00	
73.3659	Oeuvres de bienfaisance					200.00	
73.451	OMSV ristrournes						3 173.05
73.4512	Participation petite enfance (ARASAPE), solde à recevoir		35 716.40				13 101.40

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	460 699.50	460 699.50	439 200.00	439 200.00	424 772.25	424 772.25
81	Service des eaux	460 699.50	460 699.50	439 200.00	439 200.00	424 772.25	424 772.25
81.311	Achat compteurs et matériel	249.72		2 000.00		221.20	
81.312	Energie et combustible	53 632.09		45 000.00		45 288.57	
81.312.1	EPUDEHL, achat de prestations	101 528.00		145 454.00		101 528.00	
81.312.2	EPUDEHL, frais de stockage	62 479.02				62 479.08	
81.313	Fournitures diverses	1 525.74		1 500.00		1 041.85	
81.314	Entretien réseau	15 277.05		7 000.00		10 142.60	
81.314.1	Entretien station de pompage	3 933.31		3 000.00		3 421.52	
81.318	Prestations de service	841.01		1 000.00		2 011.49	
81.3182	Taxes téléphoniques	843.37		1 000.00		826.27	
81.3186	Primes d'assurances	2 559.32		2 400.00		2 570.27	
81.319.2	TVA non récupérée service des eaux	3 223.31					
81.331.1	Amortissement extension réseau d'eau	3 050.00		3 050.00		3 050.00	
81.331.1046	Amortissement inst. système de télécommande (10/46)	8 900.00		8 900.00		8 900.00	
81.332	Amortissement supplémentaire source Lizettes	10 921.25					
81.3813	Attribution fonds de réserve	59 936.31		79 996.00		45 491.40	
81.3901	Salaire imputation interne Roche (37.5%)	28 900.00		30 900.00		25 300.00	
81.3901.1	Salaire imputation EPUDEHL (2.5%)	1 300.00		8 000.00		2 500.00	
81.3901.2	Salaire imputation Rennaz (20%)	1 600.00					
81.3903	Imputation interne S.I.	100 000.00		100 000.00		110 000.00	
81.4273	Location de compteurs	7 196.35				7 200.00	7 313.30
81.434	Taxes de raccordement					16 000.00	
81.435	Vente d'eau	64 814.00				68 000.00	66 578.36
81.4350	Vente d'eau à des tiers	15.00					
81.4351	Prestations à EPUDHEL, vente d'eau	148 812.90				117 000.00	110 438.09
81.4351.1	Prestations à EPUDHEL, garantie de débit	225 000.00				225 000.00	225 000.00
81.4351.2	Prestations à EPUDHEL, stockage	7 000.00				7 000.00	7 000.00
81.4351.3	Prestations à EPUDHEL, mise à disposition du fontainier	4 425.00				6 000.00	8 282.50
81.436	Remboursement de tiers	170.00					160.00
81.4363	Remboursements de dommages	3 266.25					

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
		7 002 699.96	6 983 535.25	6 846 867.50	6 599 082.00	7 313 084.83	7 363 706.59
<i>Total</i>							
		19 164.71		247 785.50			50 621.76
<i>Excédent</i>							

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Comptes 2014	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9	BILAN	16 443 400.47	16 462 565.18	16 487 315.18	16 487 315.18
91	ACTIF	16 443 400.47		16 487 315.18	
910	DISPONIBILITES	3 857 285.71		3 996 861.81	
9100	Caisse	2 111.10		2 174.05	
9100	Caisse	2 111.10		2 174.05	
9101	Compte de chèque postaux	663 339.51		562 343.06	
9101	CCP - 18-1801-8 - CC	663 339.51		562 343.06	
9102	Banques	3 191 835.10		3 432 344.70	
9102	BCV - T 0812.23.10 - CC	2 844 737.00		3 111 412.45	
9102.1	BCV - R 5302.65.16 - Eglise protestante	51 048.65		51 039.65	
9102.1206	BCV - A 5298.22.71 - Collège de Prés-Clos	262 137.55		262 131.80	
9102.6	BCV - K 5344.63.09 - Location Rotzérane	33 911.90		7 760.80	
911	DEBITEURS	2 990 963.51		3 017 262.85	
9112	Impôts à encaisser	1 154 920.79		1 195 103.18	
9112	Impôts à encaisser	69 305.61			
9112.1	ACI, acomptes impôts PP	872 207.21		983 325.35	
9112.2	ACI, acomptes impôts PM	205 006.05		199 585.05	
9112.4	ACI, acomptes impôts IS	8 401.92		12 192.78	
9114	Participations à recevoir	55 001.00		39 717.00	
9114	PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	55 001.00		39 717.00	
9115	Débiteurs	722 521.79		751 548.35	
9115.11	Débiteurs divers	662 528.50		700 779.05	
9115.15	Débiteurs sans facturation	2 498.55		1 818.50	
9115.20	Café de la Place Roche Sàrl, fond de commerce	3 500.00		27 500.00	
9115.21	Bronner Nicole, remboursement (selon décompte)			3 500.00	
9115.45	Débiteurs taxe ordures	1 150.80		1 150.80	
9115.46	Débiteurs taxes raccordement EU&EC	8 608.00		8 608.00	
9115.81	Débiteurs eau	8 192.00		8 192.00	
9115.99	Débiteurs TVA	36 043.94			

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Comptes 2014	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9119	Autres créances	1 058 519.93		1 030 894.32	
9119	IMPOTS ANTICIPES A RECUPERER	66 627.75		61 663.47	
9119.0	Stock de vins	8 953.23			
9119.02	PPA Grand-Cerlet, frais d'infrastructure, avance	980 938.95		967 230.85	
9119.03	Association la Balle Jaune, avance lancement Association	2 000.00		2 000.00	
912	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANC.	1 779 702.11		1 826 702.11	
9120	Titres & placements	453 223.00		470 223.00	
9120	TITRES ET PLACEMENTS	453 223.00		470 223.00	
9123	Terrains & bâtiments	1 326 479.11		1 356 479.11	
9123	TERRAINS ET BATIMENTS	606 445.00		606 445.00	
9123.31.00	Terrain Holcim	1.00		1.00	
9123.342.00	Ancien Moulin (préavis 25/00) Fr. 97'014.55	1.00		1.00	
9123.342.34	Ancien Moulin, rénovation & transformation (Préavis 09/34)	720 032.11		750 032.11	
913	ACTIFS TRANSITOIRES	187 918.05		434 519.38	
9139	Actifs transitoires	187 918.05		434 519.38	
9139	Actifs transitoires	187 918.05		434 519.38	
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	7 481 470.09		7 045 296.78	

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Comptes 2014	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9141	Ouvrages génie civil	1 175 981.62		795 430.23	
9141.17.1208	Réfection du terrain de tennis dans parc des Salines	18 395.98		21 155.98	
9141.31.001	Remise en état des routes de campagnes (42/06)	10 133.75		18 133.75	
9141.31.1050	Réfection collecteurs des Grands-Marais	12 839.95		18 439.95	
9141.31.1212	Syndicat H144, part. travaux collectifs sur chemins (12/2012)	104 000.00		117 000.00	
9141.352.1537	Rotérane, réfection sols vestiaires et corridor, préavis 37/2015	60 800.00			
9141.359.1313	Collège Prés-Clos, création piste de saut pour athlétisme (12/2013)	58 229.90		18 350.00	
9141.42.0821	PPA Grand-Cercllet - Aménagement de la configuration parcelle n° 751 - préavis 21/08	113 383.05		113 383.05	
9141.42.1434	PPA ZI Les Vernes, volet financier, préavis n° 34/2014	102 252.65			
9141.43.0933	Chemin piétonnier RC entrée Sud - Bât. Otto's - arrêté bus - préavis 33/09			1 125.35	
9141.43.1423	Réfection rue de la Bâtie (23/2014)	88 000.00		99 000.00	
9141.43.9999	Giratoire Montjoux, trottoir entre les giratoires Grand-Cercllet et Montjoux (préavis en cours)	11 737.45		11 737.45	
9141.430.1536	Aménagement piétonnier, création 128 places parc lieu-dit "Prés-Clos, préavis 36/2015	237 106.60			
9141.431.1538	Réaménagement rue du Grammont, préavis n° 38/2015	8 000.00			
9141.44.0829	Pré de la Cava - rempl. mobilier urbain - préavis 29/08			2 665.47	
9141.46.0204	PGEE, réalisation plan générale évacuation eaux (04/2002)	42 573.06		39 000.00	
9141.46.1207	PPA Gd-Cercllet, infrastructures supplémentaires 07/2012	293 529.23		335 439.23	
9141.46.1538	Réaménagement rue du Grammont, préavis n° 38/2015	15 000.00			

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Comptes 2014	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9143	Bâtiments & constructions	5 414 565.87		5 769 405.47	
9143.345.1056	Réfection couvert historique Salines de LLEE (préavis 56/2010) 151'000.00 1/10	174 475.47		190 675.47	
9143.351.0935	Collège des Salines, remplacement des fenêtres (préavis 35/09)	38 121.40		48 621.40	
9143.351.1161	Collège des Salines, raccord. centrale de chauffage à distance (61/2011)	80 580.00		85 269.60	
9143.351.1420	Collège des Salines, rempl. stores obscurcissement (20/2014)	15 600.00		20 800.00	
9143.352.0831	Bâtiment FC Roche - prolongement buvette - préavis 31/08	8 400.00		11 200.00	
9143.352.10	SALLE POLYVALENTE (bâtiment à amortir)	271 000.00		321 000.00	
9143.352.1318	Rotzérane, raccord. de chauffage à distance (18/2013)	41 040.00		41 800.00	
9143.352.1422	Rotzérane, fourniture et pose d'une pergola (02/2014)	27 000.00		36 000.00	
9143.354.00	MAISON DES SAULNIERS (bâtiment à amortir)	805 696.60		875 696.60	
9143.354.1425	Maison des Saulniers, raccord. chauffage à distance (25/2014)	36 000.00		38 000.00	
9143.359.00	Collège Prés-Clos	1 513 392.40		1 599 392.40	
9143.359.1206	Agrandissement Collège Prés-Clos - 06/2012	2 324 700.00		2 410 800.00	
9143.359.1318	Collège Prés-Clos, raccord. de chauffage à distance (18/2013)	31 960.00		34 200.00	
9143.66.1047	Abri PC - immeuble SOCIR - Gd-Cerclet	46 600.00		55 950.00	
9144	Installations S.I.	710 430.60		236 363.08	
9144.81.001	Amélioration de la distribution d'eau potable. 1ère étape	9 156.14		12 206.14	
9144.81.0323	Etude solution filtration de l'eau de la source des Lizettes	98 100.00		103 221.25	
9144.81.1046	Installation d'un système de télécommande et de télégestion pour le serv. des eaux (préavis 46/10)	40 667.18		43 313.01	
9144.81.1048	Réfection conduite eau potable + déf. incendie Rte du Simplon (préavis 48/10)	37 389.68		77 622.68	
9144.81.1433	Station de traitement source des Lizettes, préavis 33/2014	493 275.60			
9144.81.1538	Réaménagement rue du Grammont, préavis n° 38/2015	31 642.00			
9145	Forêts	101 992.00		120 848.00	
9145	FORETS	101 992.00		120 848.00	
9146	Mobilier, machines	78 500.00		123 250.00	
9146.43.1210	Achat véhicule Unitrac 102 (10/2012)	41 800.00		53 200.00	
9146.44.001	Achat véhicule utilitaire, service voirie (11/2006)	6 700.00		10 050.00	
9146.45.0945	Inst. nouveaux éco-points pr gestion des déchets (45/09)	30 000.00		60 000.00	
915	PRETS ET CAPITAUX DE DONATIONS	146 058.00		146 058.00	
9152	Avance de fonds Association Triage 4	9 000.00		9 000.00	
9152	Avance de fonds assoc. Triage 4	9 000.00		9 000.00	

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Comptes 2014	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9153	Titres & papiers-valeurs	137 058.00		137 058.00	
9153	TITRES ET PAPIERS VALEURS	137 058.00		137 058.00	
916	SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS	3.00		20 614.25	
9165	Subventions et participations à amortir	3.00		20 614.25	
9165.11.010	Plan directeur communal	1.00		1.00	
9165.11.030	Etude aménagement Z.I. les Vernes, 1ère étape	1.00		1.00	
9165.42.020	PPA Le Grand-Cerclat	1.00		1.00	
9165.61.1055	Concept de stationnement - signalisation			20 611.25	
92	PASSIF		16 462 565.18		16 487 315.18
920	ENGAGEMENTS COURANTS		1 061 254.45		736 598.20
9200	Créanciers		746 221.85		426 565.60
9200.2	Créanciers-fournisseurs divers		729 814.00		414 483.93
9200.3	Créanciers - AFC/TVA		16 407.85		12 081.67
9206	Comptes courants créanciers		315 032.60		310 032.60
9206.400	Cautions pour plans numérisés des canalisations		39 950.00		34 950.00
9206.461.01	Taxes provisionnaires de raccordement EU		63 452.50		63 452.50
9206.461.02	Taxes provisionnaires de raccordement EC		63 452.50		63 452.50
9206.462.01	Taxes définitives de raccordement EU		394.90		394.90
9206.462.02	Taxes définitives de raccordement EC		394.90		394.90
9206.611	Contribution compensatoire parking		3 000.00		3 000.00
9206.661	Dispense abris PC, taxe provisoire		14 750.00		14 750.00
9206.811	Taxes provisionnaires de raccordement eau potable		127 685.00		127 685.00
9206.812	Taxes définitives de raccordement eau potable		1 952.80		1 952.80
922	EMPRUNTS MOYEN & LONG TERME		8 306 187.50		8 727 202.70

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Comptes 2014	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9221	Emprunt par obligation simple		8 306 187.50		8 727 202.70
9221.0901	CIP 300836.1, emprunt collect.EC Montjoux-Pré Pourri (1'310'440.-) et transf. Ancien Moulin (760'000.-)		2 070 440.00		2 070 440.00
9221.1012	BCV ATF 5115.64.38.2010.12.21-2015.12.21 484'000 - 1.90%			140 000.00	
9221.1206	BCV ATF 5300.71.42.Agrand. coll. Prés-Clos 2'800'000 1.43%		2 550 000.00	2 650 000.00	
9221.1207	BCV 5298.22.72 Emprunt Grand-Cerlet		293 800.00	339 000.00	
9221.1207.1	BCV, CC C 5298.22.72 PPA Grand Cerlet		5.50	5.50	
9221.1210	BCV ATF 5306.39.89 véhicule Unitrac 102		34 442.00	49 737.00	
9221.4	BCV emprunt salle polyvalente		750 000.00	800 000.00	
9221.5	CCP, ATF transformation Maison des Saulniers		1 007 500.00	1 078 000.00	
9221.7	BCV, ATF Collège de Prés-Clos		1 600 000.00	1 600 000.00	
9221.9	UBS, compte courant pour ATF			20.20	
925	PASSIFS TRANSITOIRES		37 200.50		38 628.38
9259	Passifs transitoires		37 200.50		38 628.38
9259.00	Passifs transitoires, créanciers		37 200.50	38 628.38	
928	FONDS DE RESERVE		6 012 459.92		5 939 423.09
9280	Fonds rés. recettes affectées		1 256 025.14		1 196 088.83
9280.3	Recettes affectées - Participations des privés aux Abris PC		163 246.00	163 246.00	
9280.4	Recettes affectées - Participations des privés taxes place de parc		10 500.00	10 500.00	
9280.62	Recettes affectées - Réseau d'eau		1 047 495.29	987 558.98	
9280.7	Recettes affectées - Soutien énergies renouvelables, efficacité énergétique, dév.durable, EP		34 783.85	34 783.85	
9281	Fonds de renouvellement		73 979.52		73 979.52
9281.1	Fonds de renouvellement - Forêts		57 000.00	57 000.00	
9281.4	Fonds de rénovation - Eglise Protestante		11 769.42	11 769.42	
9281.5	Fonds de renouvellement - Tennis Club de Roche		5 210.10	5 210.10	

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Comptes 2014	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9282	Fonds de réserve		4 682 455.26		4 669 354.74
9282.1	Fonds de réserve - Energies renouvelables		40 000.00		40 000.00
9282.2	Fonds de réserve - Domaine et Bâtiments		1 054 209.60		1 054 209.60
9282.3	Fonds de réserve - Travaux		3 134 323.46		3 134 323.46
9282.4	Fonds de réserve - Abri P. C.		239 300.00		239 300.00
9282.61	Fonds de réserve - Spécial "Intempéries"		3 922.20		3 922.20
9282.7	Fonds de réserve - Débiteurs douteux		138 700.00		138 700.00
9282.72	Fonds de réserve - Risque de taxations		59 000.00		34 000.00
9282.8	Fonds de réserve - Arbres et plantations (Belotti)		13 000.00		13 000.00
9282.9	Fonds succession Morerod H				11 899.48
929	CAPITAL		1 045 462.81		1 045 462.81
9290	Capital		1 045 462.81		1 045 462.81
9290	CAPITAL		1 045 462.81		1 045 462.81

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2015		Comptes 2014	
		actifs	passifs	actifs	passifs

	16 443 400.47	16 462 565.18	16 487 315.18	16 487 315.18
--	---------------	---------------	---------------	---------------

Total

19 164.71

Excédent